

L'écho de notre village

Octobre 2020











Une information complète sur la vie de votre village et celle de vos associations.

SOMMAIRE

• Sommaire	2
• Mot du Maire	3
Informations utiles	4
• Le conseil municipal - les missions de chacun	5-7
Le personnel communal	8
Le compte administratif - Budget - Subventions	9-11
Grand Montauban	12-14
• Les réalisations, acquisitions 2019-2020	15-17
• Projets 2020-2021	17
Assistantes maternelles et relais	18
Groupe scolaire - PEDT	19-21
Vacances	22
Transports	23-24
• Jeunesse	24-25
• Social	26-27
Respect d'autrui	28
Gérer ses déchets	29-30
Urbanisme- habitat	31-32
Formalités administratives	33-35
Calendrier des manifestations	36
Associations	37-54
Retour de l'année en images	55-57
• Etat civil	58
Commerces, artisans et services	59-61
Coin détente et numéros utiles	62-63

Le bulletin municipal parait sous la responsabilité de Monsieur le Maire.

Mot du Maire

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons accompagné Christophe PENDARIES à sa dernière demeure le samedi 22 août.

Christophe était à mes côtés depuis 2014 et faisait partie de cette nouvelle équipe réélue cette année 2020. Cette sournoise maladie, qui le poursuivait, a fini par le terrasser dans sa 52ème année.

Sa fougue, son franc-parler, son optimisme et sa détermination sans faille, qui le caractérisaient, étaient appréciés de tous, notamment ses prises de parole avec ses avis très tranchés sur certains dossiers. Jusqu'au bout, il a refusé de se plaindre, sa bonne humeur communicative prenait le dessus, il adorait me faire rire.

En plus d'être un agriculteur performant, un élu apprécié de tous, il était aussi maréchal des logis-chef réserviste de la gendarmerie.

Dans ces pénibles circonstances, je renouvelle, au nom de la commune de Saint Nauphary, nos plus sincères condoléances à toute sa famille et notre plus grand soutien à ses deux filles Charlotte et Juliette.

Malgré le contexte particulier dû au COVID 19, la rentrée scolaire s'est effectuée sans problème, en souhaitant que cela perdure.

Dans ce numéro de l'écho du village « nouvelle formule », vous trouverez nombre d'informations indispensables à notre village.

Vous souhaitant bonne lecture.

Bernard PAILLARES

INFORMATIONS UTILES

MAIRIE DE SAINT-NAUPHARY

907 Route d'Albi 82370 SAINT-NAUPHARY

E-mail:

mairie-saint.nauphary@info82.com
Site internet: www.saint-nauphary.com

Horaires d'ouverture :

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi De 8h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30

Mercredi de 8h00 à 12h00

Samedi de 9h00 à 12h00

PERMANENCE DE MONSIEUR LE MAIRE

Sur rendez-vous, en appelant aux heures d'ouverture du secrétariat.

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE 05 63 24 26 49

Horaires d'ouverture :

Lundi de 13h00 à 15h45

Mardi – Mercredi – de **08h45 à 12h45 et de 14h00 à 15h45**

Jeudi – Vendredi

Samedi de **09h00 à 12h00**

Points de levée :

Saint-Nauphary: 14h15 du lundi au vendredi

12h00 le samedi

- Charros: **09h00** du lundi au samedi

Votre agence postale met à votre disposition une tablette tactile vous permettant d'accéder à ses services en ligne et aux services publics.

Afin de faciliter la distribution du courrier, nous vous demandons d'être le plus précis possible quand vous communiquez votre adresse postale (nom, prénom, numéro et dénomination de rue précise, code postal, ville).

05 63 67 11 06

Horaires d'ouverture :

Mercredi de 11h00 à 12h00 et de

15h00 à 19h00

Vendredi de **16h30 à 17h30** Samedi de **09h00 à 12h00**

Service gratuit pour les habitants de la commune et du GMCA.

COORDONNEES BATIMENTS COMMUNAUX

 Ecole Maternelle :
 05 63 67 93 38

 Ecole Elémentaire :
 05 63 67 95 55

 Cantine scolaire :
 05 63 67 93 41

 Salle des Fêtes Charros :
 05 63 66 82 62

 Salle des Fêtes St-Nauphary :
 05 63 67 95 02

 Ateliers municipaux :
 05 63 67 82 90

 Complexe sportif :
 05 63 31 97 79

Location des salles communales

Les salles des fêtes de St-Nauphary et Charros sont louées à des personnes majeures et responsables.

Les tarifs de location :

Intra-Communautaires : 180 € Extra-Communautaires : 300 €

Une caution de **760** € est demandée, ainsi qu'une attestation d'assurance (responsabilité civile pour les dommages éventuels) à chaque mise à disposition.

Cimetières

Il existe deux cimetières, l'un à St-Nauphary et l'autre à Charros.

Les concessions aux cimetières sont vendues pour le prix de **50** € le m² pour une durée de 30 ans renouvelable.

Dans certains cas, le dépositoire communal peut être demandé pour une courte période.

Les cases au columbarium sont vendues au prix de 550 € l'unité pour une durée de 30 ans renouvelable.

Des élus au service de votre ville, à votre service...







Bernard PAILLARES
Maire



Mathieu ALBERT 1er Adjoint au Maire



Caroline PECQUENARD
2ème Adjoint au Maire



Philippe LORMIÈRES 3ème Adjoint au Maire



Véronique MALY 4^{ème} Adjoint au Maire



Philippe MAYMAT 5^{ème} Adjoint au Maire



Laure BELDA Conseillère Municipale



Damien BODOT Conseiller Municipal



Sandy DEL RIO Conseillère Municipale



Sandrine DIAZ Conseillère Municipale



Edouard FORESTIÉ Conseiller Municipal



Natacha GIRARD Conseillère Municipale



Sébastien LACAM Conseiller Municipal



Marie-Jeanne LECOINTE Conseillère Municipale



Sébastien LOMBRAIL Conseiller Municipal



Nathalie MONTELS Conseillère Municipale



Christophe PENDARIES Conseiller Municipal



Laurence RISPE Conseillère Municipale



Philippe SERNY Conseiller Municipal

LES COMMISSIONS

(T: Titulaire – S: Suppléant)

Commission Finances et Budget

- PAILLARES Bernard (Président)
- ALBERT Mathieu (T)
- SERNY Philippe (T)
- •BELDA Laure (T)
- •FORESTIE Edouard (T)

Commission d'Appel d'Offres

- PAILLARES Bernard (Président)
- PECQUENARD Caroline (T)
- •LOMBRAIL Sébastien (T)
- •RISPE Laurence (T)
- •DIAZ Sandrine (S)
- •LORMIERES Philippe (S)
- DEL RIO Sandy (S)

Commission

- PAILLARES Bernard (Président)
- PECQUENARD Caroline (T)
- •LORMIERES Philippe (T)
- SERNY Philippe (T)
- DEL RIO Sandy (T)
- DIAZ Sandrine (S)
- FORESTIE Edouard (S)
- MALY Véronique (S)

Commission Locale d'Information et de Surveillance

• PAILLARES Bernard (Président)

Commission Annuaire de Gestion

- PAILLARES Bernard (Président)
- •ALBERT Mathieu
- •LORMIERES Philippe
- •MAYMAT Philippe

- PAILLARES Bernard (Président)
- •MAYMAT Philippe (T)
- •GIRARD Natacha (S)
- •BODOT Damien (S)
- •BELDA Laure (S)

Commission Urbanisme et Aménagements

- PAILLARES Bernard (Président)
- ALBERT Mathieu (T)
- PECQUENARD Caroline (T)
- •LACAM Sébastien (T)
- DEL RIO Sandy (T)
- RISPE Laurence (S)
- FORESTIE Edouard (S)

Commission Communale Impôts

- PAILLARES Bernard (Président)
- •LECOINTE Marie-Jeanne (T)
- •LORMIERES Philippe (T)
- MALY Véronique (T)
- MAYMAT Philipe (T)
- PECQUENARD Caroline (T)
- •SALAT André (T)
- ALET Etienne (S)
- •BODOT Damien (S)
- GIRARD Natacha (S)
- LACAM Sébastien (S)
- MONTELS Nathalie (S)
- RISPE Laurence (S)

Commission Sports et Fêtes

- PAILLARES Bernard (Président)
- •LORMIERES Philippe (T)
- DIAZ Sandrine (T)
- •LOMBRAIL Sébastien (T)
- •LECOINTE Marie-Jeanne (T)
- GIRARD Natacha (T)
- BODOT Damien (T)
- MONTELS Nathalie (T)

Commission Information et Communication

- PAILLARES Bernard (Président)
- •ALBERT Mathieu (T)
- PECQUENARD Caroline (T)
- •MAYMAT Philippe (T)
- •MALY Véronique (T)
- •LORMIERES Philippe (T)
- MONTELS Nathalie (T)
- •DIAZ Sandrine (T)
- •GIRARD Natacha (T)
- •LOMBRAIL Sébastien (T)
- •LECOINTE Marie-Jeanne (T)

Commission Numérique

- PAILLARES Bernard (Président)
- ALBERT Mathieu
- •SERNY Philippe
- DIAZ Sandrine
- •LOMBRAIL Sébastien
- BODOT Damien
- •LACAM Sébastien

Commission les Personnes Agées

- PAILLARES Bernard (Président)
- •RISPE Laurence (T)
- •LORMIERES Philippe (T)
- MALY Véronique (T)

Grand Montauban Communauté d'Agglomération

- •PAILLARES Bernard (T)
- •DIAZ Sandrine (T)
- ALBERT Mathieu (T)
- •PECQUENARD Caroline (S)

Commision Médiathèque

- PAILLARES Bernard (Président)
- •ALBERT Mathieu (T)
- •MALY Véronique (T)
- DEL RIO Sandy (T)
- •GIRARD Natacha (T)
- •LECOINTE Marie-Jeanne (T)
- •MAYMAT Philippe (T)
- DIAZ Sandrine (T)

Centre Communal

- PAILLARES Bernard (Président)
- •LORMIERES Philippe (T)
- •RISPE Laurence (T)
- DEL RIO Sandy (T)
- FORESTIE Edouard (T)

Syndicat Départemental d'Energie

- •LACAM Sébastien (T)
- •PECQUENARD Caroline (S)

Syndicat des Eaux Monclar/St-Nauphary

- PAILLARES Bernard (T)
- •LACAM Sébastien (T)
- •PECQUENARD Caroline (S)
- •MALY Véronique (S)

Correspondant défense

•LORMIERES Philippe, Adjoint au Maire

Référent Canicule et Pandémie

•BODOT Damien

Délégués AIPADAV

- •LOMBRAIL Sébastien
- •SERNY Philippe

ORGANIGRAMME DE LA MAIRIE DE SAINT-NAUPHARY

LE MAIRE

Bernard **PAILLARES**: Autorité territoriale



Nelly **PAILLARES**: Administration générale - Finances - Ressources Humaines - Elections (35h)



Service Administratif

Laetitia CHOQUET

Accueil
Urbanisme
Bulletin Communal
Commandes cantine
(35h)

Nelly **BROUARD**

Accueil Etat Civil Site Internet (19h)



Service Agence Postale

Jocelyne **GASPAROTTO** (30h)



<u>Service</u> <u>Médiathèque</u>

Isabelle **SERNY** (17h30)



Service Technique

RESPONSABLE Gérald DUVILLIERS (35h)



Voirie - Espaces Verts-Entretien Bâtiments

communaux

Véronique **JOLY** (35h)

Alain **LAFARGE** (35h)

Fabrice **CIVERA** (35h)

Michel CALVET (35h)



Service Cantine

Nicole **THAU** (35h)

Géraldine **LASCOMBES** (30h50)

Nathalie **SALAT** (32h00)

Isabelle **SERNY** (17h30)



Service Ecoles

ATSEM

Béatrice **GUITARD** (28h)

Katia **LAFFARGUE** (29h30)

Chrystel RIGHI

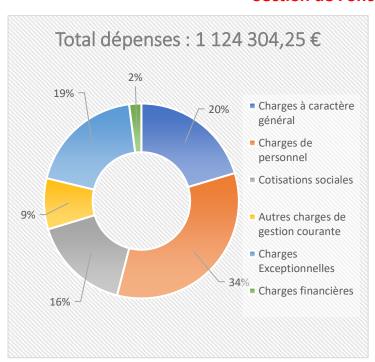
(32h-contractuelle)

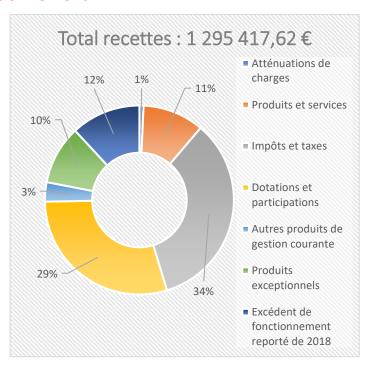
COMPTE ADMINISTRATIF 2019

BUDGET COMMUNE

Le compte de gestion établi par le trésorier municipal et le compte administratif établi par le Maire pour le budget de la commune sont adoptés et font ressortir les résultats suivants

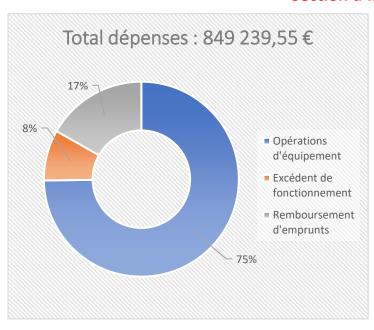
Section de Fonctionnement

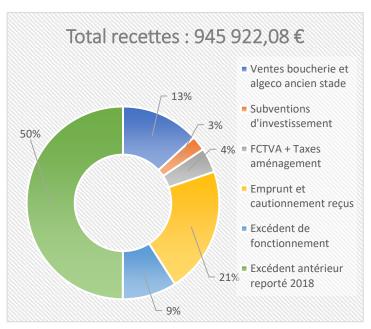




Excédent de fonctionnement : 171 113,37 €

Section d'investissement





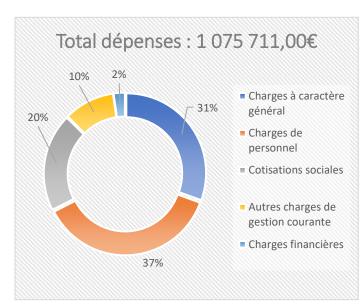
Excédent d'investissement : 83 782,53 €

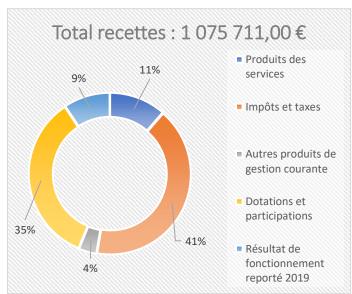
Compte tenu des restes à réaliser en dépenses et en recettes d'investissement, l'excédent global de l'année 2019 est de 254 895,90 €.

BUDGET COMMUNAL

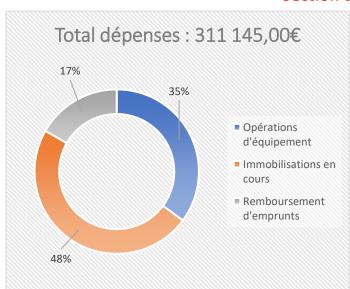
Le Budget communal est adopté comme suit

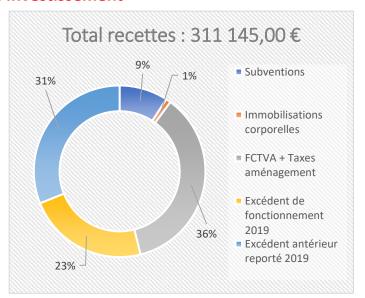
Section de Fonctionnement





Section d'Investissement





Taux d'imposition 2020 (taux inchangés)

	3 <i>j</i>
Taxes perçues par la commune de Saint-	Taxes perçues par le Grand Montauban
Nauphary 2020	2020
Taxe Habitation : 9.97 %	Taxe Habitation: 11.32 %
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : 16.72 %	Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : 3.47 %
Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties : 79.15 %	Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties : 16.39 %
	Cotisation Foncière des Entreprises (ex TP) : 33.32 %

La Taxe des Ordures Ménagères : 9.35 %.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Chaque année, la commune attribue des subventions aux associations du village

Nom de l'association	Montants 2020
ACCA St-Nauphary	100.00
ACPG Sect. Villebrumier	80.00
Amicale des parents d'élèves	100.00
Amicale des Anciens Combattants	100.00
Association Lo Réviscol	100.00
Association Les Joyeux Anciens	170.00
Association St-No Livres	100.00
Comité des fêtes de Charros	Voté au budget : 1 050.00
	En raison du COVID, seulement 30 % ont été versés
	soit 350 euros
Comité des fêtes de Saint-Nauphary	Voté au budget : 1 900.00
	En raison du COVID, seulement 30% ont été versés
	soit 600 euros
Gym Club de St-Nauphary	100.00
SPA du Ramier	Voté au budget : 850.00
	mais non versé
SNAC Omnisport	5 300.00
St-Nauphary Vélo Sport	400.00
	dont 300 € exceptionnels pour l'achat de tenues pour
	les 20 ans du club
A.I.P.A.D.A.V	300.00
Association les Belles montées	100.00
TOTAL	10 850.00 €

Toutes les salles sont mises gratuitement à disposition de toutes les associations (chauffage, nettoyage....).

ECOLES

En 2019/2020, les dépenses de fonctionnement consacrées aux écoles se sont élevées à 13 811,44 €. Cela englobe : les fournitures scolaires, la location et la maintenance des photocopieurs, les abonnements aux périodiques, les frais de pharmacie, les études surveillées, les frais de téléphone, le transport des enfants au centre aéré du Ramiérou, les frais de participation au PEDT ... Ces dépenses ne comprennent pas les frais de personnel, de chauffage, les denrées alimentaires et l'entretien des bâtiments.

De plus, pour l'année scolaire 2019-2020, la commune a participé également à :

Achat des livres, des bonbons et spectacle de Noel : 3 290,26 €

Achat de calculatrices pour les futurs 6^{èmes}:

630,00€

• Déplacement pédagogique (piscine-musée etc...) :

579,00€

• En raison du COVID, les classes vertes ont été annulées.



La communauté d'agglomération comporte 11 communes : Albefeuille-Lagarde, Bressols, Corbarieu, Escatalens, Lacourt-Saint-Pierre, Lamothe-Capdeville, Montauban, Montbeton, Reyniès, Saint-Nauphary et Villemade. Le conseil communautaire est composé de 48 conseillers communautaires.

Présidente : Brigitte BAREGES, maire de Montauban

Vice-présidents : 1^{er} Thierry DEVILLE, adjoint à Montauban

2^{ème} Michel WEILL, maire de Montbeton

3^{ème} Jean-François GARRIGUES, conseiller municipal à Montauban

4^{ème} Jean-Louis IBRES, maire de Bressols

5^{ème} Bernard BOUTON, conseiller municipal à Montauban

6ème Bernard PAILLARES, maire de Saint-Nauphary

7^{ème} Bernard PECOU, conseiller municipal à Montauban

8^{ème} Aline CASTILLO, maire de Corbarieu

9^{ème} Françoise PIZZINI, maire de Lacourt-Saint-Pierre

10^{ème} Michel CORNILLE, maire d'Escatalens

11ème Alain GABACH, maire de Lamothe-Capdeville

12ème Claude VIGOUROUX, maire de Reyniès
 13ème Francis LABRUYERE, maire de Villemade

14ème Francis MASSIMINO, maire d'Albefeuille-Lagarde

Population totale de la communauté : 78 850 habitants (source Insee 2017)

Population totale du Département : **264 130**

habitants

Montauban: 62 290 Montbeton: 4 359 Bressols: 3 801

Saint-Nauphary: 1883

Corbarieu: 1706

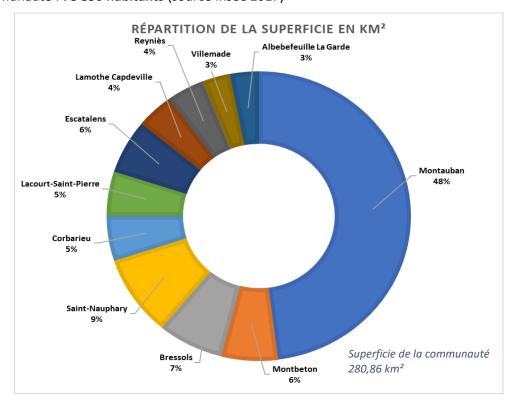
Lacourt-Saint-Pierre: 1 212

Escatalens: 1188

Lamothe-Capdeville: 1 103

Reyniès : 888 Villemade : 769

Albefeuille-Lagarde: 651



Les différentes compétences du Grand Montauban

Les compétences obligatoires

Le développement économique - l'aménagement de l'espace communautaire - l'équilibre social de l'habitat - la politique de la ville - l'accueil des gens du voyage - la collecte et le traitement des ordures ménagères.

Les compétences optionnelles

La voirie - la protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie - la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.

Les compétences facultatives d'intérêt communautaire

Politique d'infrastructures touristiques - Rivières et cours d'eau - Politique en faveur des séniors

Politique en faveur de la jeunesse - Politique en faveur de la petite enfance.

Nos élus délégués au Conseil Communautaire sont

Bernard PAILLARES Mathieu ALBERT

Sandrine DIAZ

Nos élus sont également délégués aux différentes commissions

Nos elus sont egalement delegues aux differentes commissions				
Commission de délégation de service public	Bernard PAILLARES (Titulaire)			
Commission d'appel d'offres	Bernard PAILLARES (Titulaire)			
Syndicat Mixte pour le traitement des ordures ménagères et autres déchets (SIRTOMAD)	Mathieu ALBERT (Titulaire)			
Syndicat Mixte du Tescou et Tescounet	Bernard PAILLARES, Mathieu ALBERT (Titulaires), Sandrine DIAZ (suppléante)			
Syndicat Mixte en eau potable de Monclar- Saint- Nauphary	Bernard PAILLARES et Sébastien LACAM (titulaires) / Caroline PECQUENARD et Véronique MALY (suppléantes)			
Société d'économie mixte transports montalbanais	Bernard PAILLARES (titulaire)			
Régie personnalisée de l'office du tourisme	Mathieu ALBERT (titulaire)			
Régie pépinière d'entreprises	Mathieu ALBERT (titulaire)			
Commission consultative des services publics locaux (CCSPL)	Bernard PAILLARES (titulaire)			
Commission de contrôle financier	Bernard PAILLARES (titulaire)			
Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)	Bernard PAILLARES (titulaire)			
Commission aménagement prospectif et politiques territoriales	Bernard PAILLARES (titulaire)			
Commission développement durable, transition énergétique et GEMAPI	Bernard PAILLARES (titulaire)			
Commission affaires économiques et emploi	Mathieu ALBERT (titulaire)			
Commission voirie, éclairage public et réseaux humides	Bernard PAILLARES (titulaire)			
Commission rénovation urbaine, habitat et cohésion sociale	Bernard PAILLARES (titulaire)			
Commission mobilité	Bernard PAILLARES (titulaire)			
Commission jeunesse, enseignement supérieur et centre de loisirs	Sandrine DIAZ (titulaire)			
Commission agriculture et affaires rurales	Bernard PAILLARES (titulaire)			
Commission évènementiel/animations	Sandrine DIAZ (titulaire)			

Dépenses couvertes à 100% par le GMCA pour Saint-Nauphary

Nettoyage/balayage : 3 400,00 €

Régie Entretien Routier (goudronnage, terrassement, maçonnerie) 72 000,00 €

Véhicules (assurances, entretien, carburants) : 8 500.00 €

Mise à dispo : remboursement du personnel 69 716,00 €

Mise à dispo : bâtiment + matériel voirie 9 821,00 €

Attributions compensation : 8 548,00 €

TOTAL DEPENSES

COUVERTES:

171 985,00 €

RÉALISATIONS 2019-2020



CLIMATISATION

Une nouvelle climatisation à l'agence postale, installée par BANZATO Climatisation de Saint-Nauphary pour un montant de 2 845.26 € TTC.

Une demande de subvention a été présentée auprès du Conseil Départemental.



ECOLES.....

Réalisation d'un lettrage "Ecole Primaire Paul Bonnans" et d'un panneau école maternelle auprès de PUBLIMAX pour un montant de 874, 80 € TTC.

Des pare-ballons ont été achetés auprès d'Ovalequip pour un montant de 1 152,11 € et installés à l'école élémentaire par nos agents communaux.



....ET SECURITÉ

Sécurisation des entrées des écoles primaire et maternelle : mise en place d'un système d'ouverture et de fermeture à distance par l'entreprise FAUCHÉ JP ELECTRICITE pour un montant de 10 680,00 € TTC.

Mise en place d'un nouveau portillon acquis auprès d'AGRIBAC pour un montant de 345,73 € TTC, ainsi que des panneaux de sécurisation acquis auprès d'AGRIBAC pour la somme de 1 152,11 €.

Une subvention d'un montant de 1 981,00 € a été accordée par le Conseil Départemental du Tarn-et Garonne.

Par ailleurs, la commune a perçu un fonds de concours du GMCA d'un montant de 2 331,64 €.



Aménagement du chemin des Nadals

Le chemin des Nadals a été réalisé avec un financement du Grand Montauban pour les travaux de voirie pour un montant de 337 000,00 € et un financement de la commune pour l'éclairage public avec l'installation de 16 lampadaires livrés et posés par l'entreprise Coffignal de Bressols pour un montant de 28 020,78 € TTC. Une subvention d'un montant de 21 140,26 € a été versée par le SDE.

Également des travaux d'enfouissement des réseaux téléphoniques relatifs au renforcement P29Bérot/P26 Virlande pour un montant de 27 089,00 € TTC.

Acquisition parcelles E 1574 et 1572 (323 m²)

Afin d'élargir le chemin des Nadals, par acte reçu le 18/07/2019 par Maître BOUSQUET Valérie, notaire à Albias, la commune a acquis les parcelles sises section E à Mme ROUQUETTE Gisèle pour la somme de 4 583,60 €.

Enfouissement des réseaux RD999

Dans le cadre d'un aménagement futur au village et profitant des travaux de raccordement, l'enfouissement du réseau téléphonique a été effectué par traversée de route sur le RD999 par ORANGE pour un montant de 6 686,29 € TTC.

Acquisition et portage par l'EPFL de la parcelle E1646 (1 128 m²)

Par délibération du 14/09/2020, le Conseil Municipal a décidé d'approuver l'acquisition et le portage par l'EPFL du terrain cadastré E1646 d'une contenance de 1 128m² sis au village appartenant aux consorts MALY, et jouxtant la salle des fêtes, au prix de 37 000,00 €. Cette acquisition permettra l'agrandissement du parking de ladite salle des fêtes.



Chemin piétonnier entre la poste et le lotissement CIVERA

Vente de la boucherie

Par acte reçu le 19/12/2019 par Maître François CHABOSSON, notaire à Montauban, le local de la boucherie sis 13 rue des écoles a été vendu à la société JMS de Montauban pour la somme de 120 000 €.

Vente de l'ALGECO

L'algeco sis à l'ancien stade a été vendu au GAEC des Tilleuls de Montauban pour la somme de 3 500,00 €.



Finition accès piétons. Lot. Jardins de bérot / Parc de la côte rouge.

ACQUISITIONS DIVERSES 2019-2020

- Achat de 20 casiers pour les bureaux des élèves à l'école élémentaire pour un montant de 301.56 € TTC achetés auprès de l'UGAP.
- Achat d'un tableau d'affichage à l'école élémentaire pour un montant de 290,40 € TTC achetée auprès de l'UGAP.
- Remplacement d'une armoire frigorifique pour la cantine scolaire auprès de CARCUAC d'Albias pour un montant de 1 762,56 € TTC.
- Achat d'un mixer pour la cantine scolaire auprès de CARCUAC d'Albias pour un montant de 522,00 € TTC.
- Achat de quatre grilles d'exposition pour la médiathèque auprès de DACOTA de Montauban pour un montant de 619.20 € TTC.
- Achat de 3 fauteuils au secrétariat auprès de Bureau Vallée de Montauban pour un montant de 597,60 € TTC.

PROJETS 2020-2021

Acquisition parcelle E1649

La commune va acquérir la parcelle sise section E1649 (49m²) aux consorts MALY, en vue de l'élargissement du chemin des Nadals pour la somme de 695,80 €.

VMC appartement de Charros

La VMC va être remplacée à l'appartement de Charros par l'entreprise BANZATO Climatisation de St-Nauphary pour un montant de 710,07 € TTC.

Sol de la mairie

Afin de poursuivre le projet de rénovation intérieure de la mairie, après l'entrée et la salle des mariages, le sol du rez-de-chaussée (secrétariat, couloir et salle du conseil) va être remplacé par la SARL Lacaze de Montauban pour un montant de 7 797, 60 € TTC.

Toiture école maternelle

L'entreprise DANIS & Fils va installer un stop piaf à l'école maternelle pour un montant de 1 204,00 € TTC.

Travaux de voirie Chemin des Capélanios

Le chemin piétonnier est en cours de réalisation.

Divers achats et travaux prévus (en attente de devis)

- Achat de panneaux d'affichage de score au stade
- Achat de 4 vidéos projecteurs pour les écoles
- Réfection des sols des couloirs de l'école élémentaire et du réfectoire.



Assistantes maternelles agréées

Les assistantes maternelles agréées résidantes sur la Commune, au 01/09/2020 : capacité d'accueil de 39 places.

Mme BANZATO Rosa

- •74 chemin de Virlande
- •05 63 24 26 52 / 06 10 74 39 72

Mme GAUTHIER Pearl

- •1346 route d'Albi
- •05 63 24 27 46 / 07 61 19 90 37

Mme MALEYSSON Caroline

- •150 route de Reyniès
- •06 15 29 35 24 / 05 63 26 08 57

Mme MEZELLE Laetitia

- •314 chemin de Sigoulène
- •06 27 85 38 79

Mme TURCATO Svlvie

- 628 route de Villebrumier
- •06 80 72 86 31

Mme LIDOVE Audrey

- •548 route de Villebrumier
- •06 51 31 13 39

Mme PESQUES Virginie

- •153 impasse les Marios
- •06 21 81 21 81

Mme PLESSIS Aude

- •250 chemin de Virlande
- •06 75 21 99 19 / 05 63 91 20 04

Mme RAMOUSSIN Sonia

- •164 chemin de Combet
- •06 03 94 04 54 / 05 63 31 42 33

Mme SAUZER Yannick Marvline

- •160 chemin de Virlande
- •06 24 27 02 81

Mme THAU Christine

- •31 route d'Albi
- •05 63 67 90 39 / 06 85 63 56 30

Relais d'assistantes maternelles

Le relais assistantes maternelles du GMCA assure des permanences d'accueil pour les parents, les assistantes maternelles et les gardes à domicile à la mairie sur rendezvous.

Vous pouvez contacter Céline TERRANCLE qui se tient à votre disposition, au **05 63 22 28 80 ou 06 70 40 18 86.**

Des ateliers d'éveil pour les enfants de 2 mois à 4 ans accompagnés de leur assistante maternelle ont lieu le jeudi matin de 9h30 à 12h00, à la salle du complexe sportif.



GROUPE SCOLAIRE PAUL BONNANS

Directrice: Mme Dominique JACQUEMIN

L'effectif total de l'école primaire : 164 élèves L'école maternelle :

Nadège QUINIOU/ Genseric BEYDON (effectif: 22 PS/

6 MS)

Muriel STAZZU (effectif: 14 PS/ 14 GS)

L'école élémentaire:

Virginie VIGUIER (effectif: 10 GS/14 CP)

Sylvie LUTZ/Emilie MARC (effectif : 4 CP/ 25 CE1)

Dominique JACQUEMIN/ Genseric BEYDON (effectif :

18 CE2 / 8 CM1)

Nicole IBOS (effectif: 4 CM1/25 CM2)



Nos effectifs nous placent en situation d'ouverture de classe, nous attendons avec impatience l'ouverture de la $7^{\text{ème}}$ classe.

Etude Surveillée

Mme IBOS et M. BEYDON dirigeront l'étude surveillée

- les lundis et jeudis de 16h45 à 17h30 pour les CM1 et CM2
- les mardis et jeudis de 16h45 à 17h30 pour les CP, CE1 et CE2

Les tickets d'étude surveillée sont vendus au secrétariat de mairie, du 1^{er} au 15 de chaque mois par carnet de 10.

Le prix du ticket étude reste inchangé à : 1.10 €

Cantine scolaire

Les tickets repas pour la cantine sont vendus au secrétariat de mairie, du **1**^{er} **au 15** de chaque mois par carnet de 10.

Pour l'année 2020-2021, le coût du ticket est

- Enfant : 2,60 € - Adulte : 5,00 €

À titre indicatif, le prix du ticket représente moins de 50% du coût réel du repas. Nous tenons à conserver une cuisine traditionnelle avec des plats confectionnés sur place en favorisant les produits frais, locaux et de qualité.

Les menus sont consultables sur le site de la mairie : www.saint-nauphary.com.

Garderie

Une garderie **gratuite** est en place à l'école maternelle et à l'élémentaire le matin à partir de **7h30** et le soir jusqu'à **18h30**.

Repas de Noël

Le repas de Noël est offert par la commune à tous les enfants et aux enseignants des écoles.



Remise des calculatrices, offertes par la mairie, à nos futurs 6ème

Inscriptions scolaires 2020-2021

L'inscription des enfants dans les écoles publiques de Saint-Nauphary s'effectue en Mairie. Elle concerne les enfants nés avant le

31 décembre 2018 et qui résident à Saint-Nauphary. Pour la **rentrée scolaire 2020-2021,** les inscriptions se feront du **17 mai au 19 juin 2021**

Les documents sont téléchargeables sur le site de la

PETITS CLINS D'ŒIL SUR LE PROJET EDUCATIF TERRITORIAL (PEDT)

Aquarelle avec
Mme Monique FESQUET-REINHARDT



Loisir créatif avec Mme Joëlle ASTRUC



Un peu de foot pour se défouler avec la participation de Fabrice CIVERA, employé communal







Avec l'association de la Chasse, Messieurs Jean-Louis BOURNET et Jean-Pierre COURNAC Activité Faune et Flore









Les élus remercient chaleureusement l'ensemble des bénévoles qui ont participé à l'animation de ce PEDT. Et un grand MERCI aux enfants qui ont bien voulu participer aux activités proposées.

Calendrier des vacances scolaires 2020-2021

(Sous réserve de modifications) ZONE C **Toussaint**

Sortie: vendredi 16 octobre 2020

• Rentrée : lundi 2 novembre 2020

Noël

• Sortie : vendredi 18 décembre 2020

• Rentrée : lundi 4 janvier 2021

Hiver

Sortie: vendredi 12 février 2021

Rentrée : lundi 1er mars 2021

Printemps

• Sortie: vendredi 16 avril 2021

Rentrée : lundi 3 mai 2021

Eté

• Sortie: mardi 6 juillet 2021

• Rentrée : mercredi 1er septembre 2021

Accueil de loisirs de Saint-Nauphary 05 63 91 61 00

Le Centre de Loisirs de Saint-Nauphary accueille les enfants de la commune et du Grand Montauban Communauté d'Agglomération





Dispositif initié par la Direction Sports et Jeunesse, ouvert aux jeunes de 14 ans à permettant **17** ans, et un fonctionnement à la carte, adapté à cette tranche d'âge. La tarification se fait à la 1/2 journée et en fonction de l'activité proposée.

Fonctionnement programmé pour les vacances de printemps, le mois de juillet et les vacances d'automne.

Renseignements et inscriptions : au Ramiérou à Montauban :

05 63 91 61 00.

Aire de Covoiturage – arrêt complexe sportif

Le covoiturage se développe, on ne peut que s'en réjouir. Il est demandé à ses utilisateurs de se rendre sur le parking du stade qui permet d'assurer la sécurité et d'éviter les voitures ventouses dans le village.

Allocations particulières transport scolaire

Ces allocations peuvent être accordées à la demande des familles, à certaines catégories d'élèves :

- Ceux qui, domiciliés et scolarisés dans le département, ne disposent pas d'un service de transport public pour se rendre à leur établissement scolaire. Les demandes concernant les élèves ayant moins de 3 kms à parcourir ne seront pas prises en compte.
- Ceux qui fréquentent un établissement d'un département extérieur pour y suivre un enseignement non dispensé en Tarn-et-Garonne ou pour un cas de force majeure.

Les imprimés sont disponibles en mairie ou sur le site : www.laregion.fr, et à retourner à la Maison de la Région de Montauban – Service régional mobilités avant le 31/12/2020.





JEUNESSE

Armée de Terre - Bureau d'Information de Montauban 2 05 63 22 78 20

Un métier – un avenir – de 17 à 29 ans – de la 3^{ème} à Bac + 5! www.recrutement.terre.defense.gouv.fr

Dans le Tarn-et-Garonne, l'armée de Terre est présente. Plusieurs permanences sont mises à la disposition du public :

Au CIRFA (Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées) - Caserne Guibert 13 avenue du 11^{ème}
 R.I. de Montauban, du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 - 13h15 à 17h30, vendredi de 8h00 à 12h00 - 13h15 à 16h30 et le samedi sur rendez-vous.

SIJ: Le Service Information Jeunesse 2 05 63 66 32 12

Le Service Information Jeunesse du Grand Montauban a pour mission de favoriser l'accès des jeunes à l'autonomie et à la responsabilité en leur fournissant des informations.

Plusieurs services vous sont proposés :

Le service *information documentation* sur les thématiques suivantes : Vie quotidienne, Loisirs-Vacances, Europe-International, Formation, Emploi, le *service accès Internet / bureautique*, le service aide au logement — Point Relais CAF, le service aide aux projets de jeune — ID'J, le service mobilité européenne, le service CV et lettre de motivation, le service Billetterie spectacles : vente de spectacles sur Montauban.

La carte Pôle Jeunesse de la Roseraie est réservée aux jeunes de moins de 26 ans résidant, étudiant ou travaillant dans la Communauté d'Agglomération du Grand Montauban (Albefeuille-Lagarde, Saint Nauphary, Corbarieu, Villemade, Lamothe-Capdeville, Montbeton, Bressols, Reyniès, Escatalens, Lacourt St. Pierre et ville de Montauban). Elle donne à son titulaire des réductions, avantages ou gratuités dans les établissements culturels ou commerces culturels de la ville de Montauban. Elle fait bien entendu office de carte d'adhésion au Pôle Jeunesse du Grand Montauban pour la participation d'évènements et permet ainsi d'avoir accès aux différents services du SIJ (achats de billets de spectacles, accès gratuit à Internet, service CV...).

Mail: polejeunesse@ville-montauban.fr / Internet: https://www.sij-montauban.fr/

Journée Défense et citoyenneté

Jeunes filles et jeunes garçons, vous venez d'avoir 16 ans, vous devez vous faire recenser à la mairie de votre domicile, muni du livret de famille et d'un justificatif de domicile (EDF, PTT...) afin que l'on puisse vous délivrer l'attestation de recensement.

Cette attestation vous sera demandée lors des inscriptions aux examens, concours et permis de conduire. Suite au recensement, une convocation vous sera envoyée par le **Service National** pour participer à la journée d'appel de préparation à la défense.



INFORMATION

Grâce à votre compte personnel sur le site « <u>majdc.fr</u> », vous pouvez mettre à jour votre dossier, vous informer, dialoguer et télécharger.

Des questions : contactez-les de préférence par courriel : csn-toulouse.jdc.fct@intradef.gouv.fr.

Aide départementale collégien

Le Conseil départemental soutient les familles domiciliées en Tarn-et-Garonne dont les enfants sont collégiens. L'aide aux collégiens est un complément des bourses octroyées par l'Éducation nationale.

Elle est destinée aux familles domiciliées en Tarn-et-Garonne dont les enfants sont collégiens de l'enseignement public et privé bénéficiaires d'une bourse nationale échelon 2 (291 €) ou échelon 3 (456 €).

Retrouvez les informations et le formulaire sur : www.ledepartement.fr

SOCIAL

Pôle solidarité

Maison départementale des solidarités (MDS) – Site de proximité de Montauban Unal - 30 avenue Marcel Unal à Montauban.

Pour un premier contact avec les services sociaux, veuillez appeler <u>IMPERATIVEMENT</u> la plate-forme 1^{èr} accueil social au 0 801 82 18 18 (appel gratuit) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h ou par mail : accueilsocialmontauban@ledepartement82.fr.

Pour le suivi d'un dossier déjà en cours prendre contact avec la MDS de Montauban au 05 63 66 85 75 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Protection de l'enfance et de la famille

Afin de répondre au mieux aux besoins (avec ou sans hébergement), d'écoute, de conseil, d'accompagnement, de soutien et d'orientation des parents (femmes, hommes, couples) rencontrant des difficultés, une antenne du Centre Départemental de l'enfance et de la famille est mise en place au 5 rue Henri Marre à Montauban au 05 63 03 60 56.

Centre local d'information et de coordination pour les personnes âgées (CLIC)

A l'initiative des élus du Grand Montauban, le CLIC existe depuis 2004. Il est situé dans les locaux du Pôle Seniors au **285 avenue du Père Léonid Chrol** (au-dessus du Magasin Leader Price) à Montauban.

Le CLIC est un service du Grand Montauban Communauté d'Agglomération.

Il a pour objectif d'accueillir, informer, orienter et soutenir les personnes de **plus de 60 ans** et leur famille.

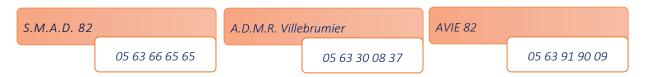
Ce service est gratuit et ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00. clicgrandmontauban@ville-montauban.fr.

Vous pouvez obtenir la carte du Pôle Seniors gratuitement en présentant un justificatif de domicile et une photo d'identité au 05 63 63 93 92.

Pour lutter contre l'isolement, le Pôle Seniors met en place un numéro vert « Allô Seniors Montauban » au 0 805 02 0029 du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h.

Service à domicile

Vous êtes âgé, vous êtes malade, vous avez des enfants en bas âge, il vous faut une aide pour vos travaux ménagers, préparer vos repas, faire vos courses, vous accompagner, garder vos enfants, ou bien faire des travaux divers. Plusieurs organismes sont à votre service :



Portage de repas

Les personnes retraitées ou malades qui souhaitent se faire livrer des repas à domicile, par la cuisine centrale de Villebrumier, doivent demander leur inscription à la mairie de Villebrumier au 05 63 68 04 06, et ensuite s'adresser à la cuisine centrale au 05 63 68 03 98 pour commander les repas.

Plan canicule

Dans le cadre du « plan canicule », la commune recense les administrés qui souhaitent être contactés et aidés en cas d'alerte canicule. Elle assure la mise à jour et la confidentialité des inscriptions sur un registre nominatif.

ATTENTION CANICULE

Buvez de l'eau et restez au frais

France de l'eau et restez au frais

Les personnes domiciliées sur la commune, qui ont 65 ans et plus, ou celles qui ont 60 ans et plus reconnues inaptes au travail, et les adultes handicapés peuvent figurer sur ce registre.

Si vous le souhaitez, vous pouvez demander votre inscription en mairie.

Présence verte

Chez soi en toute sécurité et jamais seul 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Un simple clic et **Présence Verte** se met pour vous en relation avec une enseigne de service à la personne qui vous propose une solution dans l'heure.

Le premier opérateur de téléassistance vous apporte la tranquillité, pour vous et votre entourage. Ils sont spécialement formés pour réceptionner, identifier et traiter les appels, rassurer et organiser les secours.

S'adresser au **05 63 21 61 87 / 09 69 39 38 38 ou Présence verte** - 180, avenue Marcel Unal - 82014

MONTAUBAN cedex. www.presenceverte.fr









RESPECT D'AUTRUI

Nous incitons chacun à se respecter mutuellement.



BRUITS

Usage du feu

Il est défendu aux propriétaires et à leurs ayants droit de porter ou d'allumer du feu dans les espaces boisés quelle que soit leur nature et jusqu'à 200 mètres de ces mêmes lieux du **15 juin au 15 septembre.** Les barbecues sont tolérés aux abords immédiats des habitations et d'une prise d'eau, en l'absence de vent, à la condition qu'ils restent sous surveillance constante.

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est également interdit, en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental. Cette interdiction est rappelée dans la circulaire du 18 novembre 2011. Il existe des solutions pour vos déchets verts : les broyer, les apporter en déchetterie ou utiliser des composteurs individuels.

uits de voisinage

t rappelé que personne n'a le droit de gêner son voisin par du bruit intempestif même en plein jour. Le bruit est réglementé par le Code de la Santé Publique, article R48-2, il est passible de sanctions.

Horaires:

les jours ouvrables : 8h00-12h00 et 14h00-20h00 le dimanche et jours fériés : 10h00-12h00.

Chiens errants

Chaque année, de multiples plaintes sont déposées à ce sujet. Le règlement interdit toute divagation de chiens. Celle-ci peut engager la responsabilité civile du propriétaire en cas d'accident provoqué par son animal (morsure, chute ou autres).

Attention: l'identification des chiens est obligatoire.

Activités agricoles

Dans le cadre d'une activité agricole, l'emploi d'appareils sonores visant, pour la protection des cultures, à effaroucher des animaux ou à prévenir les fléaux atmosphériques, est toléré à condition de les implanter à plus de 250 mètres d'une habitation occupée. Leur fonctionnement est interdit en période nocturne. Arrêté préfectoral AP n° 04-1076.

Aboiements

La loi ne pénalise pas directement les aboiements de chiens, cela est considéré comme un bruit normal que peut causer un chien. Par contre la loi sanctionne les propriétaires de chiens « qui ne prennent pas toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage ». Cette réglementation s'applique 24h sur 24h (article R1334-31, et articles R1337-7 à R1337-10 du code de la santé publique). La bonne entente entre voisins est importante, ne laissez pas votre chien provoquer une situation délicate par ses aboiements.

Alors que la solution existe : le collier anti-aboiement.

Votre voisin appréciera votre geste civique.

Chiens dangereux

La loi n° 99-5 du 06 janvier 1999 stipule que tout propriétaire ou détenteur d'un chien de la première catégorie (Pit-Bull, Boer-Bull, Tosa) ou de la deuxième catégorie (Staffordshire Terrier, American Staffordshire Terrier, Rottweiler, Tosa) doit procéder à la déclaration de son animal à la mairie, sous peine de contravention.

Les propriétaires de chiens de catégorie 1 et 2 doivent être titulaires obligatoirement d'un permis de détenir un chien, délivré par le Maire. Pour obtenir ce dernier, vous devez vous présenter au secrétariat de mairie.

GÉRER SES DÉCHETS

Les ordures ménagères et le tri sélectif

La collecte des ordures ménagères a lieu tous les mardis matin (à partir de 5h) et celle du tri sélectif a lieu le lundi après-midi (à partir de 14h), semaines impaires.

Pour toute réclamation, vous devez composer le 05 63 03 84 53.

Voici un calendrier de la collecte de tri sélectif 2020-2021 (sous réserve de modifications)

4 ^{ème} trimestre	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre
2020	2021	2021	2021
 5 octobre 19 octobre 2 novembre 16 novembre 30 novembre 14 décembre 28 décembre 	 4 janvier 18 janvier 1er février 15 février 1er mars 15 mars 29 mars 	 12 avril 26 avril 10 mai 24 mai 07 juin 21 juin 	 5 juillet 19 juillet 2 août 16 août 30 août 13 septembre 27 septembre

Enlèvement des encombrants

La collecte des encombrants est effectuée gratuitement <u>sur rendez-vous</u> par VEOLIA tous les **1**^{ers} jeudis de chaque mois en porte à porte dans la limite de 4m³ par adresse. Contactez le **05 63 03 84 53** au plus tard **48 heures** au moins avant la collecte.

Les encombrants doivent être correctement conditionnés et déposés en bordure de trottoir la veille au soir du jour de collecte.

Troc Voisins



Un reste de peinture, des chutes de carrelage, un ancien grille-pain, des meubles, vous avez très certainement ces objets chez vous dont vous n'avez plus l'utilité, alors pourquoi ne pas les donner ou les vendre ?

Avant de jeter, donnez, vendez entre voisins et faites de « bonnes affaires » ! Rendez-vous sur http://www.troc-voisins.fr. Ce site permet aux habitants d'un même territoire de donner ou vendre des produits plutôt que de jeter en déchetterie : un vide grenier virtuel, permanent et de proximité! Pour l'utilisateur, c'est une manière de se faire un peu d'argent ou trouver des bons plans près de chez soi, tout en faisant une bonne action pour réduire les déchets.

La déchetterie

Deux déchetteries sont à votre disposition: Zone d'Albasud (05 63 02 42 42) et Zone Industrielle Nord (05 63 22 71 01); celles-ci sont accessibles gratuitement aux particuliers du Grand Montauban. Lors de votre première visite, un badge vous sera remis sur présentation d'un justificatif de domicile (facture EDF, PTT...) et d'une pièce d'identité. Il devra obligatoirement être présenté à chaque venue à la déchetterie.

Elles sont ouvertes du lundi au samedi de 8h30 à 18h15 et fermées le dimanche et jours fériés.

Des récupérateurs (piles, cartouches, textiles, bouchons, huiles usagées de moteurs...) sont également disponibles devant l'atelier municipal zone artisanale Simarre.

Récup'verres

Six récupérateurs de verre sont installés sur la commune :

- -aux Ayères (borne à verre en forme de ballon de rugby) / rue des Ecoles,
- deux à la Zone Artisanale Simarre devant l'atelier municipal / Charros, à l'entrée de la salle des fêtes.
- devant la salle des fêtes de St-Nauphary/ chemin de Virlande

Et ça rapporte d'apporter !!!!! Grâce à CLIINK, le tri du verre est récompensé. Pour savoir comment profiter de l'opération TRI DU VERRE RECOMPENSE et retrouver la borne la plus proche de chez vous, rendez-vous sur cliink.com ou sur sirtomad.com. (carte à disposition en mairie)



Compostage



Pour toute information sur les modalités de vente à prix réduit des composteurs individuels, veuillez contacter les services compétents de votre collectivité de rattachement :

- Pôle déchet du Grand Montauban (05-63-22-13-13)
- Communauté de communes Terres des Confluences (05-63-95-56-00)

Non à la publicité

N'hésitez pas à demander cet autocollant **gratuit, à l'accueil de votre mairie** et apposez-le sur votre boîte aux lettres !



Désherbage des talus

Attention! Il est important de ne pas désherber chimiquement les talus des fossés et des rivières. En effet, ceci engendre une forte pollution directe des fossés et des rivières et favorise l'érosion.

Service public d'équarrissage 2 08 26 30 06 00

Vous pouvez contacter le service enlèvement de cadavres d'animaux dont le poids excède 40 kg.

Dératisation

Des sachets de raticide gratuits sont à votre disposition au secrétariat de mairie.

Nids d'abeilles ou de frelons

Pour l'enlèvement des nids d'abeilles, contacter :

✓ Pierre MARIN à Saint-Nauphary :

✓ Marie-José POUJADE à Saint-Nauphary :

✓ Jacques DARUL à Montauban :

✓ Valérie PISTONE à Montauban :

2 05.63.66.98.58 / 07.71.81.19.52

06.81.38.03.85

06.09.80.81.75

2 06.86.68.63.59 / 09.61.65.49.39



Pour l'enlèvement des frelons asiatiques et nids de guêpes, contacter :

- ✓ Allô Frelons Guillaume Castagné : <u>www.allo-frelons.fr</u> ou le 06.75.36.24.05 (entreprise assurée et certifiée Certibiocide),
- ✓ Multiservices82 MSPH 82 à Montauban (agrée MP005511) : <u>www.multiservices82.fr</u> ou le 06.14.84.05.19.

URBANISME - HABITAT

Démarches

Tous travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment (toiture, fenêtres, portes, clôtures, piscine...) sont soumis à une déclaration préalable ou une autorisation à faire auprès de la mairie. Vous pouvez télécharger les CERFA sur le site du

Taxe d'aménagement

Le taux communal de la Taxe d'Aménagement (TA) applicable à toute construction nouvelle sur Saint-Nauphary est fixé à 2.5%.

Numérotation des maisons

Nous invitons les nouveaux propriétaires à venir retirer leur plaque de numéro de maison au secrétariat de mairie.

Assainissement

Assainissement collectif:

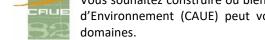
La Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC) se répartit de la façon suivante :

- Pour une maison existante : 500 €
- Pour une construction neuve : 2 000 €
- Pour le logement suivant si la surface est inférieure à 100 m² : 500 €
- Pour le logement suivant si la surface est supérieure à 100 m² : 700 €

Assainissement non collectif:

La participation due pour les dossiers d'assainissements autonomes nouvellement créés est de 50 €.

Conseils



Vous souhaitez construire ou bien faire des économies d'énergie. Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) peut vous apporter des conseils pour toutes les questions qui touchent ces

Les consultations sont gratuites. Contact: 05 63 03 80 88 ou www.les-caue-occitanie.fr.

Les aides

Aides à l'installation de chauffe-eau solaire

Dans le cadre de la politique en faveur du développement durable, et afin d'encourager l'usage des énergies renouvelables, le Grand Montauban attribue des primes à l'installation de chauffe-eau solaire pour les particuliers.

Cette prime forfaitaire est de 300 euros (sur les frais de pose) par installation. Pour tout renseignement complémentaire, contactez directement Espace Info-Energie, partenaire de ce projet: 05 63 91 42 70.

Amélioration de l'habitat

Le Grand Montauban a mis en place un programme d'intérêt général (PIG) afin de permettre aux propriétaires occupants et bailleurs d'accéder plus facilement aux dispositifs pour réaliser des travaux d'autonomie ou d'économie d'énergie. C'est l'ANAH (Agence nationale de l'habitat), organisme public octroyant des aides pour les travaux d'amélioration de l'habitat qui est sollicitée. Pour les propriétaires occupants, ces aides sont soumises à conditions de ressources.

Afin d'aider les personnes intéressées dans leurs démarches, le cabinet Urbanis a été mandaté pour les accompagner gratuitement. Il a notamment vocation à renseigner et assister les personnes éloignées des nouvelles technologies et/ou des démarches administratives en général.

Les propriétaires occupants plus à l'aise peuvent directement créer leur compte sur https://monprojet.anah.gouv.fr. Ils seront ensuite directement contactés par URBANIS pour vérifier les conditions d'éligibilité et/ou programmer une visite à domicile.

Des permanences sont mises en place dans certaines collectivités, consultez notre site internet pour connaître les lieux, jours et horaires. Si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter M. Guilhem Clergue du cabinet Urbanis au 06 99 09 62 41 ou guilhem.clergue@urbanis.fr.

DES EXEMPLES

Montage financier du dossier ci-contre

Situation demandeur	GIR 3
Ressources demandeur (RFR)	9 900 € - « Très modeste »
Montant des travaux HT	5 355 €
Montant de la subvention Anah	2 911 €
Aide du GMCA	244 €
TOTAL des aides et subventions	3 155 € soit 58.9 % du montant total des travaux HT









FORMALITES ADMINISTRATIVES

Carte d'identité / passeport / Permis de conduire / Certificat d'immatriculation



Première étape pour tous les documents

- · Je vérifie que l'adresse comporte le sigle gouv.fr
- Je vais sur le site de l'ANTS
- Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants FranceConnect

Carte d'identité

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Passeport

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'achète un timbre fiscal sur le site https://timbres.impots.gouv.fr/

J'identife une maire dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justifcatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Permis de conduire

Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.

Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.

En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie En cas de perte, je la déclare en liane:

Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.

Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite https://permisdeconduire.ants.gouv.fr

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je reçois mon permis à mon domicile.



Certificat <u>d'immatriculation</u>

Je peux faire une demande en ligne pour un/une :

- Duplicata
- Changement d'adresse
- Changement de titulaire
- Cession de véhicule
- Autre motif

Je fais ma demande en ligne https://immatriculation.ants.gouv.fr

En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation

J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler. Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre au vendeur.

Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.



- Pour faciliter mes démarches, je peux faire appel aux professionnels de l'automobile. Pour le permis de conduire, lors de mon inscription, je peux autoriser l'auto-école à accomplir la procédure et à transmettre des justificatifs pour mon comple. Pour le certificat d'immatriculation, je peux faire appel à un professionnel de l'automobile qui peut réaliser les démarches à ma place. Je le trouve sur https://immatriculation.gouv.fr, rubrique «services associés» puis où «immatriculer mon véhicule».
- Je peux également me rendre dans une préfecture ou dans les sous-préfectures équipées, pour utiliser un point numérique et effectuer mes démarches en ligne. Il me permet d'imprimer et de scanner mes documents et d'être accompagné dans les différentes étapes par un médiateur numérique.

En Tarn-et-Garonne, 14 communes peuvent instruire les demandes de cartes nationales d'identité et de passeports : Beaumont de Lomagne, Caussade, Labastide Saint Pierre, Lauzerte, Montauban, Nègrepelisse, Valence d'Agen, Castelsarrasin, Grisolles, Lafrançaise, Moissac, Montech, Saint Antonin-Noble-Val, Verdun Sur Garonne.

Autorisation de sortie de territoire

Tout enfant quittant le territoire national sans être accompagné d'un titulaire de l'autorité parentale doit remplir le formulaire cerfa n°15646*01. Le formulaire rempli par le(s) parent(s) doit être accompagné de la photocopie de la pièce d'identité du parent signataire et de la carte d'identité du mineur. Le document est téléchargeable sur le site web : service-public.fr.

Comment devenir électeur ?

- EN LIGNE : vous devez utiliser le téléservice de demande d'inscription sur les listes électorales et joindre la version numérisée des documents suivants : justificatif de domicile & justificatif d'identité. Accessible avec un compte service-public.fr ou via France Connect, et à condition d'être âgé d'au moins 18 ans.
- SUR PLACE: vous devez fournir les documents suivants: justificatif d'identité, justificatif de domicile, formulaire cerfa n°12669*02 de demande d'inscription (disponible en Mairie)
- PAR COURRIER: formulaire cerfa n°12669*02 de demande d'inscription, photocopie d'un justificatif d'identité, photocopie du justificatif de domicile

Opération tranquillité vacances



Des opérations « tranquillité vacances » (rondes des forces de sécurité) sont organisées pendant les vacances scolaires : signalez votre départ auprès de la gendarmerie nationale. Télécharger le formulaire que www.service-public.fr.

Ce formulaire doit être remis, dûment complété à la mairie de votre domicile.

Trésorerie Municipale de Montauban - 2 05 63 03 37 35

Pour effectuer toutes vos démarches administratives, la trésorerie Municipale de Montauban vous accueille au 25 rue du Lycée du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h Mail: t082017@dgfip.finances.gouv.fr

Services impôts



Centre des Impôts de Montauban 2 05 63 21 57 00

A compter du 1^{er} juillet 2019 : pour le Centre des Finances publiques de Montauban 30 avenue du Danemark

82 080 MONTAUBAN CEDEX,.

Ouverture : du lundi au jeudi de 8H30 à 12H00 et de 13H30 à 16H00.

Les usagers seront reçus exclusivement sur rendez-vous les mardis et mercredis après-midi.

Fermeture le vendredi.

Pour prendre rendez-vous: 05 63 21 57 00

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	8h30 - 12h00	8h30 - 12h00	8h30 - 12h00	8h30 - 12h00	
Après-Midi	13h30 - 16h00	13h30 - 16h00 sur rdv exclusivement	13h30 - 16h00 sur rdv exclusivement	13h30 - 16h00	

Le Conciliateur Fiscal Départemental

Problème de déclaration, de calcul ou de paiement de votre impôt, vous pouvez vous adresser au conciliateur fiscal de votre département. Email : conciliateurfiscal82@dgfip.finances.gouv.fr.

Défenseur des droits - 2 point accueil pour rdv de 10h à 16h au 09 69 39 00 00



Si vous vous estimez lésé(e) par le fonctionnement d'un service public, si vous considérez que les droits d'un enfant ou d'un adolescent ne sont pas respectés ou qu'une situation met en cause l'intérêt d'un mineur, si vous êtes témoin ou victime d'une discrimination, si vous estimez avoir été victime ou témoin d'un comportement abusif de la part de personnes exerçant des activités de sécurité, vous pouvez vous rapprocher de M. Norbert OTTOLINI et de M. Pierre AMESTOY, délégués du défenseur des droits à la Préfecture de Tarn et Garonne, 2 allée de l'Empereur à Montauban. Vous pouvez les rencontrer :

M. OTTOLINI: le mardi matin et le mercredi matin de 9h à 12h. Email: norbert.ottolini@defenseurdesdroits.fr ou_M. AMESTOY: le lundi matin. Email: pierre.amestoy@defenseurdesdroits.fr.





Permanences des Finances publiques dans votre canton

A partir du mois de septembre 2020, un agent des Finances publiques assure des **permanences mensuelles** au sein du canton **Tarn-Tescou-Quercy vert.**

Dates des permanences de septembre à décembre 2020:

Lieu	Dates		Horaires
Bruniquel (Mairie)	Mercredi 16 septembre Mercredi 21 octobre Mercredi 18 novembre	}	9H00-12h00 puis 13h30-16h30
	Mercredi 16 décembre		9h00-12h00
Labastide-Saint-Pierre (France services) sur RDV	Mercredi 9 septembre Mercredi 14 octobre	}	9h30-12h30 puis 14h00-17h00
	Mercredi 9 décembre		9h30-12h30
Monclar-de-Quercy (France services)	Jeudi 17 septembre Jeudi 15 octobre Jeudi 19 novembre		9h00-12h00 puis 13h00-16h30
	Jeudi 17 décembre		9h00-12h00
Villebrumier (Mairie)	Vendredi 25 septembre Vendredi 23 octobre Vendredi 27 novembre	}	9h00-12h30 puis 14h00-16h30

· Offre de services :

- 1 Obtenir des informations générales sur les démarches fiscales ou le paiement de créances locales ;
- 2 Bénéficier d'un accompagnement au numérique pour les démarches en ligne ;
- 3 Être aidé pour déclarer ses revenus ;
- 4 Gérer son prélèvement à la source ;
- 5 Obtenir des informations sur les impôts locaux (taxe foncière et taxe d'habitation);
- 6 Obtenir des informations relatives aux sommes à payer (produits locaux);
- 7 Faire une réclamation contentieuse;
- 8 Déclarer et gérer un changement de situation en cours d'année ;
- 9 Payer (impôts, produits locaux, produits hospitaliers et amendes);
- 10 Acheter des timbres fiscaux en ligne;
- 11 -Demander une remise gracieuse ou des délais de paiement ;
- 12 Obtenir un bordereau de situation;
- 13 Obtenir des informations sur la procédure de surendettement.

CALENDRIER DES DIVERSES MANIFESTATIONS 2020-2021

(sous réserve de l'actualité sanitaire COVID)

JANVIER			
Vœux Assemblée Générale	dimanche 3 janvier 2021 dimanche 24 janvier 2021	Mairie Les Joyeux anciens	Salle de Saint-Nauphary Salle de Charros
FÉVRIER			
Repas du vélo Bal occitan Assemblée Générale Loto	samedi 6 février 2021 samedi 13 février 2021 dimanche 14 février 2021 dimanche 28 février 2021	Vélo Sport Lo Réviscol Lo Réviscol Les Joyeux Anciens	Salle de Charros Salle de Saint-Nauphary Salle de Saint-Nauphary Salle de Saint-Nauphary
MARS			
Loto Loto Vide dressing	samedi 6 mars 2021 dimanche 21 mars 2021 dimanche 28 mars 2020	SNAC Omnisport La Paroisse Gym Club	Salle de Saint-Nauphary Salle de Saint-Nauphary Salle de Saint-Nauphary
AVRIL			
Vide Grenier	lundi 5 avril 2021	Lo Réviscol	Salle de Saint-Nauphary
MAI			
Fête du Printemps Pêche à la truite Vide ta chambre	dimanche 2 mai 2021 dimanche 9 mai 2021 dimanche 30 mai 2021	Lo Reviscol A.C.C.A. de St-Nauphary APE	Salle de Saint-Nauphary Lac du Roussillon Salle de Saint-Nauphary
JUIN			
Fête du village Fête de la musique Spectacle de danse	du 11 au 14 juin 2021 Iundi 21 juin 2021 Iundi 24 juin 2021	Comité des fêtes de St-Nauphary St NO'Livres Écoles	Salle de Saint-Nauphary Place du village Salle de Saint-Nauphary
JUILLET			-
Fête de Charros	du 3 au 4 juillet 2021	Comité des Fêtes de Charros	Salle de Charros
AOÛT			
Fête des Moissons	dimanche 15 août 2021	Lo Reviscol	Salle de Saint-Nauphary



ANOS









Les textes sont publiés sous la responsabilité des associations.



AMICALE des ANCIENS COMBATTANTS de SAINT-NAUPHARY

Chers adhérents, chers amis,

Alors que la crise actuelle paralyse l'activité de notre association, s'agissant de la commémoration des événements qui ont ponctué l'histoire de notre pays, notre loto annuel, notre voyage, notre repas du 11 novembre, le Président et son conseil d'administration vous informent que nous reprendrons nos activités dès que les conditions sanitaires le permettront.

Un courrier vous sera adressé à ce sujet.

Sachez que nous sommes à vos côtés dans ces moments difficiles que nous vivons, plus que jamais continuez à observer les gestes barrières afin de nous retrouver tous en bonne forme.

Bien amicalement.

Le Bureau.



Le bureau A.G. 2019







Nos porte-drapeaux



LES JOYEUX ANCIENS DE SAINT NAUPHARY

L'association « LES JOYEUX ANCIENS de St NO » réunit tous les retraités Jeunes ou moins jeunes.

Malheureusement cette année 2020, son rôle s'est limité à vous répéter inlassablement :

« Restez chez vous et Protégez-vous!»

Car votre santé est primordiale.

Chaque année lorsque je prépare cette page, je suis heureuse et joyeuse de vous annoncer nos différentes activités à venir, mais à ce jour toutes nos dates pour 2021 sont à définir en collaboration avec la mairie et la fédération en fonction de l'évolution du COVID-19.

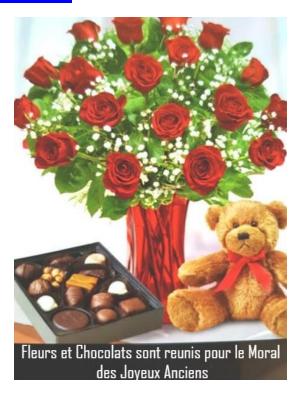
Cette crise sanitaire aura su venir à bout de notre joie de vivre, mais ne perdons pas espoir, nous rattraperons le temps perdu.

Qu'avons-nous fait en 2020?

26 Janvier : Assemblée Générale

13 Février : Anniversaire

23 février : LOTO



Cours Gratuits

Tous les mercredis « Jeux de cartes »

Tous les jeudis «Gymnastique Douce »

À partir de Mars tout s'est arrêté, le CORONAVIRUS est rentré dans notre vie.

PRÉVISIONS 2021

Janvier/Février : Assemblée Générale Janvier : Voyage THAILANDE

Février : LOTO

Avril : Repas de printemps
Mai : Croisière Méditerranée

Octobre: LOTO

Décembre : Repas de NOEL

Si notre programme vous a séduit contactez-nous, l'adhésion annuelle est de 15 Euros.

Contact:

Présidente : LEONE Denise Trésorière : MALCORPS Lydie

Pour Que Nos Rêves Continuent



Port : <u>*06 82 49 18 11</u>*</u>

LO REVISCOL DE ST NAUPHARY

Une association en faveur de la sauvegarde du patrimoine

culturel occitan qui réunit danse traditionnelle et randonnée

Trois ateliers de danses traditionnelles occitanes :

Salle des fêtes de St Nauphary

- le lundi de 20h20 à 22h00 pour les danseurs du groupe folklorique
- le jeudi de 20h10 à 22h00 pour les débutants et ceux qui souhaitent se perfectionner
- le vendredi de 16h30 à 17h45 initiation des enfants des écoles de St Nauphary à la danse folklorique.



Salle des fêtes de Villemade

• le mardi de 20h10 à 22h00 pour les débutants et ceux qui souhaitent se perfectionner.

Si vous jouez d'un instrument de musique, vous pouvez vous joindre à nous.

Si vous souhaitez nous rejoindre lors de nos nombreuses manifestations, nous vous proposons chaque année :

<u>St Nauphary</u> : loto en octobre, bal occitan en février, vide grenier le lundi de Pâques, inter-ateliers, Villemade : bal en novembre

Le groupe folklorique qui compte une trentaine de danseurs se produit dans de nombreuses fêtes et manifestations (fête des vendanges, marché de Montauban, Monclar de Quercy, maisons de retraite...).

Un atelier randonnées fort d'une centaine d'adhérents, qui fonctionne du 1er janvier au 31 décembre

- ✓ le lundi matin, marche rapide au bord du canal
- √ le mercredi et le samedi, randonnées dans tous les beaux coins du département et au-delà.

Parmi les nombreuses destinations : Vaylats, lacs pyrénéens, Aveyron, Ardèche, randos nocturnes et en juin une semaine de randonnée.

De nombreux projets pour 2021 sont en cours de réparation.

La cotisation annuelle pour l'ensemble de ces activités est de 18€, jeunes et moins jeunes, rejoigneznous, vous serez les bienvenus !

PrésidenteJocelyne CALVET06 84 70 92 18Atelier danses groupe folkloriqueMonique PARAVANO05 63 91 31 81Atelier VillemadeEric FAILLIERES06 11 20 68 37RandonnéesHugues CONSTANT05 63 67 87 84

Site internet: // loreviscol.e-monsite.com /

ACCA de St Nauphary



En cette année si particulière le président et le bureau tiennent à remercier tous les volontaires qui continuent tout de même à faire vivre notre association.

La COVID 19 est dans toutes nos têtes et nous devons apprendre à vivre avec. Nous les chasseurs nous serons tout de même sur le terrain, avec toutes les précautions d'hygiène possible, et tout sera mis en œuvre pour réguler et limiter les prédations commises aux cultures et aux poulaillers par les différents prédateurs et le gros gibier.

Dans le cadre de la gestion des populations de grands gibiers, le plan de chasse de 55 chevreuils et 1 cerf a été réalisé et reconduit pour l'année qui se présente.

Un chevreuil a, cette année encore, été offert par l'intermédiaire de la fédération des chasseurs à la Croix Rouge. Cette action sera reconduite cette année.

Côté manifestations, notre loto a été une réussite avec toujours autant de monde au rendez-vous. MERCI à vous. En ce qui concerne la pêche à la truite, nous n'avons pas pu l'organiser suite au confinement.

Pour l'année qui se profile, nous espérons avoir le plaisir de partager un moment de convivialité lors de nos prochaines manifestations si les conditions sanitaires le permettent :

- Loto en décembre
- Pêche à la truite et sanglier à la broche au mois de mai

Amis chasseurs, respectons les consignes de sécurité et d'hygiène. Restons courtois envers les autres usagers de la nature et les propriétaires terriens.

Le Président Mr Jean-Louis BOURNET

Contact: 06 82 13 23 62





SAINT-NAUPHARY

VELO SPORT

Pour fêter son vingtième anniversaire, le SNVS aurait préféré que la saison sportive puisse se dérouler normalement mais la crise sanitaire en a décidé autrement, rendant cette année exceptionnelle. L'ambition du club reste identique et a pour but d'amener les personnes intéressées à la compétition cycliste, dans une ambiance conviviale et respectueuse.



Les résultats sportifs pour la saison en cours même s'ils sont satisfaisants (victoires et podiums réalisés dans les différentes catégories) ne seront donc qu'anecdotiques pour cette saison qui ne se terminera qu'en octobre.

Pour la nouvelle saison 2020/2021, venez nous rejoindre pour partager la passion du vélo sur les routes de nos départements.

En attendant, Merci à tous nos sponsors, bénévoles, élus pour leur aide et leur soutien tout au long de l'année et en particulier lors des manifestations.

Merci aussi aux coureurs de continuer à représenter leur club dignement.

Si vous souhaitez suivre les résultats, avoir des informations, rendezvous sur notre page facebook :

https://fr-fr.facebook.com/SaintNaupharyVeloSport/

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Eric DE SAN NICOLAS au : © 06.50.02.59.53



MOTO CLASSIC MANIA

ACTIVITES DU CLUB

Moto Classic Mania, est une association type loi 1901 regroupant les possesseurs ou sympathisants des motos des Années 60/80, dites Classiques.

Nous organisons chaque année un rassemblement de ce type de motos sur un week-end, avec un repas et soirée musicale le samedi, une balade dans la région et repas le dimanche.

Malheureusement, cette année en raison de la crise sanitaire, notre 15^{ème} édition n'a pas pu se dérouler mais elle a été reportée en 2021 où on espère accueillir environ une centaine de motos afin de partager la même passion de machines pas si vieilles que ça et pour évoquer les souvenirs de balades passées, les améliorations à leur apporter pour une meilleure fiabilité et ainsi se rencontrer.

Tout au long de l'année, les membres du club participent à des rassemblements sur la France entière, sur des thèmes divers et variés.

Moto Classic Mania dont le siège social est situé 5 impasse Tournou à St Nauphary, est le reflet d'une époque chère aux passionnés, époque qui marque les débuts à moto de la plupart d'entre eux.

Contact 05 63 67 93 17 soir



Président : Vincent MALY
Secrétaire : Pierrick PORTE



Saint Nauphary Athlétic Club

Omnisport

Basket, Football, Pétanque

La saison 2019/2020 a bien sûr été marquée par les évènements liés à la crise du COVID 19.

Le vide grenier habituel de la fin juin a de ce fait été annulé. Nous avions cependant pu maintenir les 2 lotos dont celui de mars juste avant la crise.

Ces 2 manifestations qui voient l'ensemble des sections se réunir et travailler de concert dans la joie et la bonne humeur, furent toutes les 2 couronnées de succès. Merci à tous ceux qui y ont contribué de près ou de loin.

L'assemblée générale a vu l'élection d'un nouveau président en la personne de Fabien BRULE cette charge incombant pour les 2 années à venir à la section BASKET.

La saison à venir reste très incertaine au niveau des manifestations qui pourront être maintenues. Le club souhaite que la situation revienne à la normale pour nous tous.

En attendant prenez soin de vous et de vos proches.

COMPOSITION DU COMITE DIRECTEUR

Président : Fabien Brulé (Basket)

Secrétaire : Jean-Marc ROUX (Football)

Trésorier : Poste vacant

Membres de droit : Patrick PERIES (pétanque), Fabien BRULE (basket), Alain COURNAC

(football)

Membres élus :

Michel Moulin (football)

Brigitte Bournet et Nicole Thau (basket)

Lucien Nicodemo (pétanque)

Personnalités:

Claude Estabes, Véronique Joly et Hervé Viatgé



SNAC FOOTBALL

Saison 2019/2020 particulière pour notre club, suite à la décision de la **FFF** d'interrompre la saison au 14 mars 2020 du fait de la crise sanitaire liée au covid-19, mais qui se terminera bien tout de même avec l'accession en **D1** pour notre équipe senior 1.

Un retour mérité parmi l'élite départementale qui vient couronner un travail initié depuis plusieurs années



Equipe U15

Outre ses 3 équipes seniors district, notre club possède une équipe vétérans loisir, une école de football qui accueille les joueurs dès la catégorie U6/U7 jusqu'à la catégorie U15 ainsi qu'une équipe U13 Féminine.

Vous pouvez suivre l'actualité du club sur nos pages Facebook « Saint Nauphary Football » et « École de foot Saint Nauphary ».

COMPOSITION DU BUREAU

Président d'honneur : Bernard PAILLARES

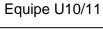
Co-président : Alain COURNAC, Michel MOULIN Secrétaire : Ludovic VIOLIN, Sandrine DIAZ

Trésorier : Romain THIRION

Nous remercions tous les éducateurs, bénévoles, partenaires, élus ainsi que l'équipe municipale pour l'entretien du stade.

CONTACT: Alain COURNAC 06.43.51.27.59









SNAC BASKET

Une nouvelle saison débute dans des conditions que tout le monde connaît bien.

Toute l'équipe du SNAC Basket et Minibasket reste mobilisée pour offrir la possibilité aux jeunes dès 8 ans (et aux moins jeunes) de pratiquer le basket dans un club à l'esprit familial.

Quasiment toutes les catégories seront couvertes cette année encore : U9 –



U11 – U13 Mixte – U15 Garçons et Filles - U18 F – Séniors filles - Loisirs. Si les Séniors et les Cadettes ont déjà repris les entraı̂nements depuis la mi-août, les autres équipes retrouveront le terrain début septembre.

Les séniors effectueront cette année leur traditionnel stage de début de saison à domicile, crise sanitaire oblige.

Nous invitons tous ceux qui souhaitent participer à la vie du club à nous rejoindre : toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

L'équipe SNAC BASKET

Président – Fabien BRULÉ / Vice-président – Tahar MOURADI / Président d'honneur – Claude ESTABES / Trésorière – Brigitte BOURNET / Correspondant – Vincent MARTI-NOGUERE. Contact – page FACEBOOK SNAC BASKET



Snac Pétanque

Patrick PERIES anime une association dynamique qui regroupe 26 licenciés.

Les joueurs se retrouvent les mercredis et vendredis à partir de 19h00.

Si vous souhaitez vous joindre à l'équipe, contactez-nous au 06.20.75.34.06.

COMPOSITION DU COMITE DIRECTEUR

Président : Patrick PERIES

Président d'honneur : Alain BONHOMME

Secrétaire : Lucien NICODEMO Trésorier : Claude PAILLARES



Terrains de boules près du complexe sportif

Reprise des cours lundi 14 septembre

Saint Nauphary

Vous souhaitez bouger, vous dépenser dans une ambiance conviviale et proche de chez vous !

VENEZ NOUS REJOINDRE

Nous vous proposons pour l'année 2020/2021 des :



Le lundi de 19h à 20h à St Nauphary

Le mercredi de 19h à 20H à Charros



Le jeudi de 19h à 20h à St Nauphary

TARIFS*:

ACTIVITES	GYM	STEP
TARIFS*	70 Euros	70 Euros

INFORMATIONS:

cours d'essai gratuit

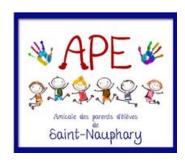
Possibilité de régler en 2 fois

-10% pour deux activités

Aucun remboursement ne sera effectué sauf raison médicale.

Pour toute information n'hésitez pas à nous contacter:

La Présidente : 06 32 92 78 79 - La trésorière : 06 32 67 81 09



Amicale des Parents d'Elèves de ST NAUPHARY

L'APE (Amicale des parents d'élèves) est l'association composée des parents d'élèves bénévoles, qui organisent des manifestations au profit des écoles maternelle et élémentaire de Saint Nauphary.

Tout au long de l'année, des actions sont mises en place, en voici quelques exemples :

INITIATIVES créations de supports (mugs, sacs, torchons, ...) avec les dessins de vos enfants

BOURSE AUX JOUETS

VENTE DE SAPINS DE NOEL

Les bénéfices réalisés sont alloués aux écoles au prorata du nombre d'élèves. En 2019/2020, les évènements organisés en fin d'année 2019 ont permis de financer le projet danse qui se poursuivra en début d'année scolaire 2020/2021, de même que la participation au financement de l'activité piscine.

Si vous souhaitez plus d'informations sur la répartition des bénéfices, veuillez contacter notre Présidente Mme Emilie Fabre : 06.16.76.12.24

Dans ce contexte inhabituel, nous continuons malgré tout à mener des actions compatibles avec les règles sanitaires, permettant ainsi de pérenniser notre soutien à notre école et à ses élèves. Certaines manifestations pourront ainsi être remplacées ou reportées.

Toutes les bonnes volontés et les bonnes idées sont les bienvenues, chacun pouvant participer selon ses possibilités, et c'est avec grand plaisir que nous vous invitons à nous rejoindre afin que l'APE continue son action au bénéfice de nos enfants.

Contacts: Emilie Fabre 06.16.76.12.24 apestnauphary@gmail.com



ASSOCIATION ST NO'LIVRES

L'association ST NO'LIVRES

- a pour but, conjointement avec la médiathèque de Saint-Nauphary, le développement et la promotion de la lecture sur la commune
- propose, tout au long de l'année, des animations culturelles

o **POUR TOUT PUBLIC**

- exposition mensuelle au sein de la médiathèque
- # théâtre (comédie de boulevard) à la salle des fêtes
- ↓ FETE DE LA MUSIQUE PLACE DU VILLAGE
 21 JUIN 2021 19H (buvette et restauration sur place)
 repli à la salle des fêtes en cas de mauvais temps





o **ENFANT**

- ↓ lectures de contes d'Halloween (mercredi 28 octobre 2020 à 17h)
- concours de dessins de Noël
 - dépôt du dessin à la médiathèque avant le 6 décembre 2020
 - remise des prix à la médiathèque le *mercredi 16 décembre 2020 à 17h30*

Vous souhaitez vous investir, rejoignez-nous, seule compte la motivation.

Pour être membre et apporter votre soutien, vous pouvez vous renseigner à la médiathèque aux horaires d'ouverture auprès d'Isabelle SERNY ou pour toutes informations complémentaires contactez-nous par mail stnolivres@gmail.com

SUIVEZ NOTRE ACTUALITE SUR







CONTACTS

Isabelle SERNY 06 20 95 42 22

Nathalie BORJA 06 73 83 65 65

COMITE DES FETES DE SAINT-NAUPHARY

Le mot du comité

Pour clôturer cette année un peu particulière pour tous, le comité des fêtes souhaite remettre un peu de baume au cœur aux habitants de Saint Nauphary en organisant une Bodega de Noël comme l'an passé. La date reste encore incertaine mais risque fortement d'être sur la 1ère quinzaine de décembre.

A Saint-Nauphary, juin est synonyme de fête sauf pour cette triste année 2020. Nous espérons tous repartir faire la fête avec vous en 2021 !! L'année prochaine ce sera 4 jours de fête que nous vous proposons en commençant le vendredi 11 au soir jusqu'au lundi 14 juin 2021. Le deuxième week-end de ce mois-là, nous nous retrouvons autour des festivités conviviales organisées pour vous tous. L'organisation se fera bien évidemment autour des recommandations gouvernementales au vu de l'épidémie du COVID-19.

Tous les soirs de cette première semaine de juin, les membres du comité sillonneront la commune de maison en maison pour vous proposer « un bouquet » et le programme du weekend. Nous sommes reconnaissants de l'accueil chaleureux que vous nous réservez depuis des années.

Les animations sont bien sûr maintenues (manèges, pétanques, buvette..) et surtout le FEU D'ARTIFICE du dimanche soir.

Comme vous pouvez le constater, le programme 2021 reste de qualité avec de nombreux événements à ne pas manquer durant ces 4 jours.

Aussi, le Comité des Fêtes tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui contribuent à faire de cet événement un moment convivial pour tous : la municipalité, les entreprises partenaires de ce livret, et toutes les personnes qui œuvrent dans l'ombre !

Depuis 2015, le comité des fêtes a également mis en place le marché gourmand en fin d'été pour clôturer les vacances. C'est un évènement qui remporte un réel succès chaque année. Il sera, bien sûr, organisé en 2021 pour la plus grande joie de tous. La date vous sera communiquée dans le livret de la fête.

Nous vous attendons nombreux et dans la bonne humeur pour que la fête de notre village soit un réel moment de plaisir partagé et que le marché gourmand soit une soirée conviviale pour tous.

BONNE FÊTE A TOUS!

Le Comité des Fêtes de Saint Nauphary

COMITE DES FETES DE CHARROS

2020 a été une année très perturbée en ce qui concerne l'organisation et la programmation des évènements socio culturels du fait du contexte sanitaire.

Le week-end de fêtes de Charros n'y a pas échappé, tout comme d'autres petits rassemblements envisagés, tel que la fête des voisins qui n'ont donc pas pu être maintenus.

Nous sommes tous persuadés que 2021 verra le retour de nos temps forts de partage et de célébrations, même si nous devrons certainement faire preuve d'adaptation vis-à-vis du programme détaillé des activités.

Comme chaque année, nous invitons toutes les bonnes volontés à nous rejoindre au comité pour l'organisation des manifestations 2021 et sommes ouverts à toutes suggestions et bonnes idées pour les renouveler et les adapter au contexte.

2021 sera donc une année à fêter, rendez-vous les 3 et 4 juillet pour perpétuer cette fête du premier week-end de la période des vacances !!!

Les Charrossiens Saint-Nauphariens!

Bureau:

Président : Pierre-Emmanuel Salviat

Trésorier : Michel Bisson Secrétaire : Sonia Marin



L'Association PATCH PASSION

L'Association PATCH PASSION, créée en 2014 et affiliée à l'Association Nationale France PATCHWORK, est hébergée dans la salle d'activités située derrière la Mairie de Saint-Nauphary et fonctionne tous les mardis de 14 à 18 heures, à l'exception d'une journée continue mensuelle de 10 à 18 heures.

Des cours sont donnés aux débutantes, leur permettant de réaliser un ouvrage au fil des mois.



Après l'interruption imposée par la crise sanitaire, nous avons le plaisir de vous informer que nos réunions hebdomadaires ont repris le mardi 8 septembre. Nos après-midis se dérouleront dans la bonne humeur et la créativité tout en respectant les distanciations.

Si vous désirez des renseignements complémentaires n'hésitez pas à appeler :

Mme Christiane PADILLA AU 06.85.26.76.17.





LA PAROISSE

UNE EQUIPE PASTORALE

Une équipe de chrétiens nommée par l'évêque de Montauban partage avec le curé la responsabilité de l'animation pastorale : Père Eric AHISSOU (Curé du secteur paroissial) - Karine CHAFFURIN – Aurélie ROMANO –Simone AUBISSE- Christian MARTY – Colette NONORGUES-CROISY, nommée déléguée pastorale. Cette équipe a pour mission : l'animation pastorale du secteur paroissial.

<u>LES MESSES</u>: Tous les dimanches à 9h30 au FAU et à 11 h à St-NAUPHARY Rosaire à 15h30 le 3ème jeudi du mois à St-NAUPHARY.

<u>LE CATECHISME</u>: Pour que les parents qui ont fait baptiser leurs enfants puissent tenir la promesse solennelle et l'engagement qu'ils ont pris de leur

donner une éducation chrétienne. « Un baptême sans caté, c'est une vie sans nourriture, un paquet cadeau que l'on n'ouvre pas... » Possibilité de préparation au baptême pour les enfants en âge scolaire. De la maternelle à la 6ème, les rencontres de caté sont proposées selon un calendrier remis aux parents lors de l'inscription. **Contact : Aurélie**

ROMANO: 06 51 58 53 84

Colette NONORGUES-CROISY: 06 04 16 90 51

La catéchèse ne concerne pas uniquement les enfants mais toute personne quel que soit l'âge qui est en recherche ou en marche et qui souhaite approfondir sa foi.

<u>« FAMILLE D'AUJOURD'HUI</u> » : des adultes se rencontrent une fois par mois afin de permettre une écoute, un dialogue, une réflexion, un soutien. (Des thèmes sont traités selon la demande). Des rencontres pour les couples existent aussi. Contact : Anne SALAMON 06 12 30 46 64

LES JEUNES:

Un groupe d'adolescents se rassemble plusieurs fois dans l'année pour réfléchir et agir ensemble.

En lien avec des mouvements comme le M.E.J., le MRJC ... ils participent à des rencontres, des actions de solidarité, des camps ou autres... Ainsi, ils cheminent ensemble en ayant un regard sur les autres.

La préparation à la confirmation leur est proposée. Contact : Franck GIUSTI 06 34 52 44 13

Eugenio ROMANO: 07 70 48 27 25

LA CHORALE

Un groupe au service de la liturgie se retrouve tous les 15 jours en soirée. Ouvert à tous.

Contact: Christine GIUSTI: 06 15 71 13 73

<u>PASTORALE DE LA SANTE</u>:

Une équipe de chrétiens accompagnée du curé est chargée de visiter les malades et les personnes âgées à domicile et à la clinique de la Pinède.

Contacts: Père Eric AHISSOU 05 63 67 97 94 - 06 30 79 22 28 - Odile MAGNE: 06 81 89 99 23

LOTO Contacts: Denise MALE 05 63 67 84 92 - Marie-Claire PRAX 05 63 26 35 40

L'EGLISE:

Elle est ouverte tous les jours. Des infos sur la vie de la communauté et les actions pastorales sont données par affichage dans le porche et à l'extérieur. Un document d'information sur les différents services paroissiaux est disponible au fond de l'église. Le bulletin paroissial : « Echos des trois clochers » est un outil de communication et d'information pour tout public, édité une à deux fois par an.

Tous les services de la paroisse restent ouverts à l'intégration de nouvelles personnes qui peuvent aider à la pastorale.

INTERNET:

Un site a été créé afin de communiquer des infos sur les événements et la vie de la paroisse.

Adresse: http://www..paroisse-saint-nauphary.net contact: Christian MARTY 06 89 23 46 12

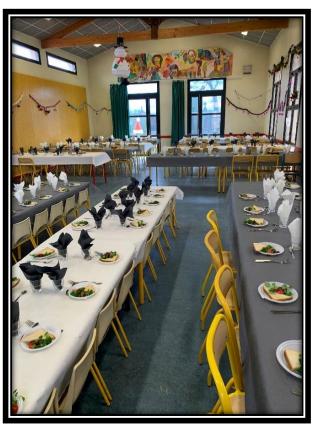
ACCUEIL et PERMANENCE au presbytère : 830, Route d'Albi à St-NAUPHARY

Un chrétien assure une permanence tous les mercredis de 15 h 30 à 17 h 30.

Retour en images



L'assemblée générale annuelle de l'association des maires de Tarn-et-Garonne, présidée par Francis Labruyère. Pour cette édition 2019, c'est Gérard Larcher, Président du Sénat, qui honorait de sa présence cette réunion le 19 octobre 2019. Le repas s'est déroulé à la salle des fêtes de Saint-Nauphary



Très jolies tables préparées par nos cantinières pour le repas de Noël des écoles du 18 décembre 2019

Villages fleuries 2019

Notre commune a reçu le 29 novembre 2019 les encouragements du jury au concours des villages fleuries.

À cette occasion, Véronique JOLY, adjoint technique, a reçu le prix de l'implication.

Bravo à nos services techniques pour leur implication dans l'embellissement et la propreté de nos rues.





Les galettes patientent gentiment jusqu'à l'arrivée de nos administrés pour la cérémonie des vœux, le 5 janvier 2020.



Nos médaillés du travail 2020

Nos agents, Fabrice CIVERA, Véronique JOLY ont reçu la médaille d'argent des 20 ans, Nelly PAILLARES, Alain LAFARGE, ainsi que Jocelyne GASPAROTTO (absente sur la photo) ont reçu la médaille de vermeil des 30 ans au sein de la collectivité.

Notre maire, Bernard PAILLARES, a également été mis à l'honneur, plus discrètement, pour 30 ans de service.





Nous leurs souhaitons une très belle retraite



Michèle NADALUTTI a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 31 août 2020, après 5 ans de service



Solange MIOTTO a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} juillet 2020, après 10 ans de service

Nous leurs souhaitons la bienvenue et une belle carrière



Nathalie SALAT est arrivée le 2 septembre 2019 à la cantine.



Chrystel RIGHI est arrivée le 1^{er} septembre 2020 en renfort à l'école maternelle

ETAT CIVIL

(15 SEPTEMBRE 2019 AU 14 SEPTEMBRE 2020)

Naissances		
BANZATO Livio, Alban, Edmond, Marcel né le 21/09/2019	BANZATO Adélie, Rose, Béatrice née le 10/02/2020	
BROCA Léo, Benjamin, Jean-Jacques né le 11/10/2019	COULON Elie, André, Albertino né le 10/03/2020	
SALABERT PARRA Lisandro né le 14/10/2019	EL KHALLOUKI Malik né le 18/03/2020	
RICHOMME PINA Malya, Josée, Christiane née le 31/10/2019	POUJADE Léon, Pierre, Lucien né le 11/04/2020	
TONNAIRE Monah, née le 07/11/2019	BONELLO Dgemma née le 14/04/2020	
TEYSSEDRE Léandre, Yves, Georges né le 16/12/2019	DALLENDRE Luna, Danièle, Jenna née le 07/06/2020	
DERBAUDRINGHIEN Charly, René né le 21/12/2019	RAMADIER Lilou née le 21/07/2020	
à SAINT-NAUPHARY		
EGEA Eden, Diego né le 03/01/2020	AUBÉ Laura, Minh-Tâm née le 11/09/2020	
DUBARRY Louis, Antoine né le 14/01/2020	BIENVENUE	

	PACS
FELICIT ATIONS	REGAGNON Claude, Yvon, Jean et COURTINE Charlyne, Lucienne le 17/10/2019
	BROCA Florian, Rémy et VANDAMME Sandy, Céline le 07/12/2019
Mariages	MUGNIER Philippe et DROUET Guénola, Annick, Aline le 19/12/2019
DURY Maxime et DELAUNAY Cathy, Audrey le 02/12/2019	DUCOS Vincent et LEZIN Sandra le 20/12/2019
LOUKYLY Yassin et SABBOUH Sarah le 07/12/2019	BURET Francis, Pascal, Louis et THAU Nicole, Marie, Andrée le 09/04/2020
FERNANDEZ Christophe, Michaël et BRINGER Pauline, Emilie le 18/07/2020	BANZATO Jérémy et BANZATO Soïzic, Héliette, Nelly, Renée le 13/06/2020
TUFFAL Pierre et SERRALTA Magalie, Héloïse le 05/09/2020	VILLARMET Florian, Gérard, Adrien et PESQUÉ Virginie, Pauline le 24/07/2020
MKRTCHYAN Arshak et BARDET Sophie, Marie-Thérèse, Christiane le 05/09/2020	LAURENT Jordan, Jérémy, Bruno et VANDAMME Cindy, Mélissa, Liliane le 12/09/2020
MUGNIER Philippe et DROUET Guénola, Annick, Aline le 12/09/2020	BONELLO Kévin, Christian, Jean-Pierre et BATARD Jennifer, Malika, Cathy le 12/09/2020

DECES	
AMADIEU Henri, Claude, Jacques le 23/11/2019 à Saint- Nauphary	LAGARDE Noélie, Odile veuve NONORGUES le 16/06/2020 à Saint-Nauphary
DAMAISIN Alice, Cécile, Angèle veuve DALBIES le 12/01/2020 à Saint-Nauphary	PENDARIES Christophe le 19/08/2020 à Montauban
BANROQUES Christian, Marius, René le 17/03/2020 à Saint-Nauphary	

Bar Tabac Presse



SNAC Bar / PMU - Le 5 n°

Jean-Luc LACROUX 09 51 75 89 52

Tabac Presse - Didier LARTIGUE 05 63 67 86 37



Chez Lucien

Claire et Christophe PASSEDAT 05 63 67 86 33

« La ferme à l'Envers » - vente de légumes bio de saison

BERNAL Katrina et TONNAIRE Guillaume 06 95 58 00 58

Couturière



Clara couturière 06 65 53 96 92

Prêt à porter

Les Jolies Pépettes : Vêtements, lingerie, chaussures et bijoux. Présente chaque quatrième vendredi du mois sur la place du village de 8h30 à 14h

Magali DUBREUIL 06 13 94 08 33

Cours de Portugais

Ana SILVA MARTINS 07 62 62 31 77

Diagnostic immobilier



Diagnostic Immo 82

Olivier DUMAS VIDAU 06 31 45 85 07

Immobilier

Négociatrice Immobilière Indépendante

Myriam RICHARD 06 10 11 12 17

T.L.H

Nathalie MORET 06 37 93 20 22

Gîtes et chambres d'hôtes

David FRESQUET 05 63 67 85 47 Jean-Jacques TOURIOL 06 11 18 22 23

Restaurant / Traiteur / A emporter / Boucherie



Restaurant le Dix 31

Philippe TOUBLANC 05 63 68 86 88

Cuisine Réunionnaise - Saveurs Zoréoles

Nelly et Alain 06 70 16 47 10

FAN 2 PIZZAS Fanny LEONARD-MICHEL

La Bel'Rouge

Chez Greg 05 63 31 08 93

Fleuriste



05 63 02 00 00

Le Tournesol

Marie-Thérèse DA-SILVA 05 63 24 27 56

Auto-école



Alexandre BERRIER

05 63 30 15

Signalétique



SIGNAL

Jean-Philippe BAYOL 05 63 20 41 32

PUBLIX MAX

Cyril CASTAGNÉ 06 1176 63 01

Restauration d'œuvres d'art



SCI Azurite

05 63 92 12 46 Elise RACHEZ et Stéphane MOREAU

Artiste animalier – portraitiste



De l'envie au croquis

Océane GASSET 06 35 17 38 30

Designer Graphique (Print/Web)

Didier PARRILLA 06 62 04 93 23

Artiste Peintre

Monique FESQUET-REINHARDT 06 81 15 76 70

Coiffeurs

Salon coiffure St-N'o

Isabelle LOUPIAS **05 63 67 85 69**

Coiffeuses à domicile :

 Sophie DOMINGUEZ
 06 32 92 78 79

 Patricia MALY
 05 63 67 93 17

 Cathy Coiffure
 06 68 61 53 70

Médecin généraliste

6

Docteur Sylvie JUNG 05 63 67 86 36

octeur Sylvie Jong



Clinique soins de suite et réadaptation

Kinésithérapeutes-ostéopathes

Kinésithérapeutes-ostéopathes

06 38 17 69 14

06 37 93 20 22

06.10.05.68.98

05 63 24 21 32

Clinique la Pinède 05 63 24 62 62

Vernis semi-permanent Français à domicile - ETER'NAILS

Esthétique à domicile - Esthétique et Maquillage Permanent -

Infirmiers

Catherine BUSCATTO	06 71 10 65 45	
Cabinet d'infirmières	05 63 03 15 84	
Aurore ARENAL	06 88 86 63 17	
Pauline CASSAGNEAU	06 28 63 31 89	
Audrey PERIGORD	06 14 19 60 68	
Anne PFEIFFER	06 60 32 28 63	

Cabinet de soins infirmiers 05 63 67 96 55 Yolande MOKRYCKI 06 11 76 83 01

Cabinet d'infirmières 05 63 30 79 12

Gaëlle BRULEY et Béatrice GRIMAUX

Cabinet d'infirmières

Millie VALLON 06 25 74 11 58 Floriane DEFARGES 06 49 66 80 66



Annie MAVEL - Gabriel BLASCO SOLER - Mercedès LORENZO FERNANDEZ 05 63 02 61 20

Ostéopathe -

Pharmacie

Valérie COTELLE

Esthétique

Nathalie MORET

Caroline LEGRAND

K-Ro.Line

Institut de beauté Comptoir Beauté

Maéva RICHARD et Laura MOLINIERES

Thomas GAVEAU **06 31 91 16 41**

VOSII

Sophrologue

Sylvie MAURY **06 22 21 90 48**

Massage bien être

Chrystelle EYCHENNE 06 33 70 06 77

Optique



Vos lunettes à domicile

Laurence et Emmanuel BOILEAU 06 84 37 06 57

Loin de l'œil - Opticien de proximité

Day of DEDDIED

Benoît PERRIER **05 63 93 45 22**

Location-vente matériel médical



Quercy Médical -

Jean-Jacques TOURIOL 05 63 03 04 42

Finances

Banque Crédit Agricole 05 63 68 93 64

Automobile / moto



Garage automobiles -

Dominique BOUSCAREN 05 63 24 29 47

Vente automobiles -

DEL RIO automobiles - Sandy DEL RIO 05 63 24 23 85

Vente automobiles - La bonne occasion

RIBEIRO Tony 06 63 97 66 79

Tôlerie Peinture - Location BTP -

Clément SALAT 05 63 67 81 39

Aménagement de véhicules pour personnes à mobilité

réduite -

LINAS CONCEPT Sébastien LINAS 05 63 23 00 75

Agriculture et Espaces Verts



Ent CELFRUIT - Patrice PRINCEN 07 81 73 34 06

Elagueur - Alexandre DOBIGNY 06 62 59 04 82

Bâtiment : Aménagement intérieur Maçon Peintre plâtrier



Aménagement et décoration d'intérieur peintures sol et placo - CLASS DECO

Michel GARCIA 06 33 40 03 49

Aménagement d'intérieur BTV

Pascal BUISINE 05 63 93 51 56

Tapissier décorateur - Claire de REDON 06 23 09 33 20

Placo-plâtre, isolation, traitement des joints, menuiserie -SARL MENPLAK maîtrise d'œuvre (Les Domaines René

Eugène)

Jérôme DUILHE 06 82 72 67 03

Maçon Artisan P&L Construction

06 88 11 32 92 Cvril PECHARMAN

Jointeur Placo-plâtre - Jean-Philippe PAUL 06 81 96 46 28

Placo-peinture - GET DECO - Gé THAO 06 21 66 00 06

Peintre - Didier PECHARMAN 05 63 67 92 73/06 12 03 18 74

Peinture, décoration, vitrerie, papiers peints, revêtements sols, parquets flottants, ravalements de façades -

Eurl Laurent MAZAS 06 14 69 66 93

Entretien

Entretien et nettoyage de copros, bureaux et locaux

- ALCIMO Clean Service

Christophe GRIMALDI 06 71 32 61 87

Station service



SARL DELMAS carburants 05 63 31 05 06



EURL CTEM - Mustafa ABOURI 05 63 26 59 72

Transport



Technik "Transport / Messagerie / Express / Course /

Déménagement"

06 08 00 81 37 Laurent DELCASSE

Sécurité



Alarme - A.S.D. - Clément BERNAT 07 51 64 01 72

Stores et bâches



Vente bâches piscines et stores - Idéal Bâches

Julien MONRUFFET 05 63 68 04 29

Terrassement / Projeteur



Terrassement - Entreprise PERCHE 05 63 30 97 23

Terrassement voirie et assainissement -

Philippe GOMES 06 61 62 97 74 Projeteur Indépendant : terrassement, réseau, plans divers -Olivier PLESSIS 06 89 93 27 30

Electricité - Plombier chauffagiste climatisation



Electricité générale/Plomberie - Eric FRANCES 06 20 43 46 66

Electricité neuf et rénovation - EURL ISELEC -

Frédéric ISEPPI 06 11 72 42 16

Electricité et télécommunications - EGMP -

Gabriel JAGER 06 18 36 18 32 / 05 63 31 78 61

Plombier chauffagiste - Pierre MARIN 06 84 48 31 42

Plombier climatisation - Jérémy BANZATO 06 26 54 58 19

Menuiserie / Serrurier



Menuiserie Alu Pvc Bois -

Jean-Luc MALY 05 63 67 92 08

Métallier serrurier

Jean-Pierre TERRANCLE 05 63 67 84 85

COIN DÉTENTE

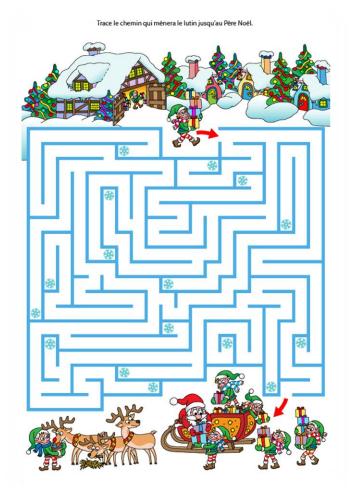
Gâteau à la noix et aux pommes du Tarn & Garonne

Pommes et noix, c'est un **assortiment** qui fait toujours frémir les papilles. La **douceur des noix** et l'acidité sucrée des **pommes**, se marient à merveille. Pour les gourmands, vous pouvez ajouter un peu **d'alcool de pomme**, pour donner une touche gourmande au gâteau ... Pas d'huile ou de beurre dans ce gâteau, pourquoi ? Parce que les noix sont déjà très pourvues en **matières grasses**;)



Battez ensemble **20cl de crème fraîche** (liquide ou pas, à vous de choisir) et **2 œufs** (+ un peu de vanille si vous en avez, ou d'alcool de pomme !)

- Ajoutez 1 verre de sucre roux, fouettez
- Ajoutez 1 pot de farine avec de la levure chimique, fouettez
- Ajoutez **150g de cerneaux de noix**, que vous pouvez piler avec un verre sur un plan de travail, par exemple.
- Versez cette pâte dans un moule à cake beurré et fariné
- Coupez une **pomme** (variété un peu acidulée si possible) et enfoncez les lamelles dans la pâte à l'intérieur du moule. **Saupoudrez de sucre** et enfournez 45 minutes environ à 180 degrés.



VOTRECOMMUNE

J С М U Ν С 0 В U Ρ D Ε Α G L Ε

> AVENIR BUDGET CANTINE COMMISSION DELIBERATION **ECOLE** ELECTION ENTREAIDE INVESTISSEMENT MANIFESTATION PROJET MUNICIPALITE PROPRETE REACTIVITE SOLIDARITE URBANISME

NUMEROS UTILES

